



# L'AVENIR



Bibliothèque de S.S.  
1700, St-Denis

HEBDOMADAIRE DEVOUE AUX INTERETS DE SAINT-JEROME ET DU DISTRICT

1897-1945

Fondateurs: Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

1897-1945

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même; nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". (Benjamin Sulte)

CHENIER

49ème ANNEE — No 40

JOLIETTE, VENDREDI LE 12 OCTOBRE, 1945

## Sur le Pont de la Régent

Une Société des Concerts a été lancée à Saint-Jérôme. Voici une initiative qui mérite d'être applaudie.

Le camp militaire de Saint-Jérôme, contrairement à la rumeur fondée qu'il fermerait ses portes vers la fin de septembre, continuera ses activités pour plusieurs mois encore. Il devrait être le dernier camp à fermer ses portes, en raison même du rôle qu'il a joué, pendant la guerre, en formant des milliers d'officiers compétents.

Il ne fait pas de doute que le maintien des activités de notre centre militaire intéresse largement toute la population. En vertu du nouveau rôle qu'il aura à jouer, des milliers de soldats, de toutes les parties du pays, passeront par Saint-Jérôme dans les mois qui vont suivre.

Le congrès général annuel des Chambres de Commerce se tient à Sainte-Agathe, dimanche, lundi et mardi. On ne pouvait choisir meilleur endroit que le Laurentide Inn pour tenir ces importantes assises, et Sainte-Agathe est à bon droit à l'honneur.

On finira bientôt le travail de décontamination des usines Bouchard, et nous saurons ensuite ce qu'on fera de ce vaste terrain.

L'objectif de Saint-Jérôme, ventes générales, dans le 9ème Emprunt de la Victoire est de un demi-million. Ça commence à être de l'argent, dirait Séraphin.

Grand concert par le Choeur du Conservatoire National de Musique, au séminaire de Sainte-Thérèse, mercredi soir prochain. Les billets sont en vente au séminaire même.

Si le trois fait le mois, pluie en octobre nous aurons.

Mais allez donc vous far aux proverbes et aux pronostics!

Il a neigé dans le nord, la semaine dernière. Si à bonne heure! Tiens! tiens! vous verrez l'humour venir "vite, c'est-à-dire-icette", comme dirait Donalda.

Si les mineurs continuent la grève on peut s'attendre à une grève du charbon...

On a défini le retournement "un coraïme imposé par l'Etat". Pas exact! Un loustic lisait récemment, avec beaucoup d'humour, que "le boucher monténégrin est retourné à son état après a cir étale sa mauvaise humeur".

M. King veut juger sur place. Il est aujourd'hui à Londres. Demain, il sera dans les principales capitales. Il ira due à tous les pays: "Cessez donc vos chicanes! Entendez-vous! La Canada a aidé l'Europe et ne demande rien en retour. Mais pour l'amour du ciel, gardez donc la paix dans le monde".

La paix, elle n'a pas traugetemps résisté à la conférence des "Cinq". On dit que le diable à quatre existait entre eux. Un peu plus, ils finissaient tranquillement. C'est donc bien dur que de s'entendre!

Il y a si peu de hasard et de désordre dans la marche de l'univers que les savants plusieurs milliers d'années à l'avance, peuvent prédire, d'une façon certaine, le jour et la minute exacte, où commencera une éclipse de lune ou du soleil.

Politesse: Deux automobiles se trouvent nez à nez dans une ruelle. Lequel des deux chauffeurs cédera le chemin à l'autre? —Je ne recule jamais devant un imbécile, dit l'un. —Moi, je le fais toujours, dit l'autre, en partant à reculons.

Le 9e emprunt de la Victoire commence dans tout le pays, lundi 22 octobre. Objectif de un milliard et demi. Nécessaire aux gouvernements pour payer des remboursements, faire face aux dépenses de l'après-guerre. Tel que M. Hsley l'a dit: c'est le dernier emprunt!

## EDITORIAL

### MENUS FAITS DE LA POLITIQUE FEDERALE

La semaine dernière, l'hon. Paul Martin, secrétaire d'Etat, a déposé devant la Chambre, un rapport demandé par M. John Dielenbaker, conservateur tory de Lake Centre, Sask., sur le nombre des déserteurs et des délinquants dans le pays.

Voici les chiffres qui ont été fournis. Au début de septembre, il y avait au Canada un grand total de 24,561 jeunes gens qui, ayant répondu à l'appel de l'armée, avaient ensuite déserté ou s'étaient absentés sans permission de leurs quartiers, ou qui encore n'avaient pas répondu à leur appel militaire.

Sur ce total de 24,561, il y avait 11,145 soldats déserteurs ou absents sans autorisation de leurs quartiers, et 13,416 hommes qu'on n'avait pu atteindre en dépit des efforts faits dans ce but.

Voici la classification des déserteurs par districts militaires: District no 1, London, 108; district no 2, Toronto, 670; District no 3, Kingston, 140; district no 4, Montréal, 5,875; district no 5, Québec, 2,790; district no 6, Halifax, 36; district no 7, Saint-Jean, N.B., 146; district no 10, Winnipeg, 578; district no 12, Regina, 287; district no 13, Calgary, 329; commandement du Pacifique, 186.

N'ont pas répondu à l'appel militaire et n'ont pas été retrouvés: Ile-du-Prince-Edouard, 4; Nouvelle-Ecosse, 106; Nouveau-Brunswick, 124; Québec, 9,647; Ontario, 2,597; Manitoba, 199; Saskatchewan, 178; Alberta, 95 et Colombie Anglaise, 466.

A la fin de juillet, on avait traduit en justice 11,132 recrues qui n'avaient pas répondu à l'appel des armes. Sur ce nombre, 2,347 furent condamnées à l'emprisonnement. Il y avait 5,822 de ces recrues qui étaient du Québec; 1,894 du Manitoba et 1,706 de l'Ontario.

Au 30 juin 1943, 6,724 aveugles recevaient au Canada des pensions aux aveugles. Voici comment ils se répartissent par provinces: Alberta, 256; Colombie-Britannique, 338; Manitoba, 350; Nouveau-Brunswick, 739; Nouvelle-Ecosse, 651; Ontario, 1,491; Ile du Prince-Edouard, 112; Québec, 2,445; Saskatchewan, 342.

372,491 soldats ont traversé outre-mer, pour faire du service actif, de 1939 au 31 août 1945. Voici le nombre, année par année: 1939: 15,894; en 1940, 43,221; en 1941, 69,167; en 1942, 66,604; en 1943, 79,445; en 1944, 62,896; en 1945 jusqu'au 31 août, 35,264.

Il y a actuellement 30,710 membres des forces armées allemandes détenues au Canada comme prisonniers de guerre. Au 31 août, 13,073 de ces prisonniers étaient employés sur des fermes ou vaquaient à des travaux en dehors des camps de prisonniers. Les autres sont détenus dans les camps.

Il y a au pays 23,975 personnes de race et d'origine japonaises, ainsi réparties par province: Colombie-Britannique, 14,888; Territoires du Yukon et du N.-O., 29; Alberta, 3,684; Saskatchewan, 160; Manitoba, 1,151; Ontario, 3,400; Québec, 653; Nouveau-Brunswick, 9; Nouvelle-Ecosse, 1; Ile du Prince-Edouard, 0.

10,397 de ces personnes avaient au 31 août 1945 manifesté le désir de retourner au Japon pour y rester.

Au 30 juin 1945, le nombre des personnes assurées sous la Loi de l'assurance-chômage s'élevait à 2,282,000. A la même date, le montant au crédit de la caisse d'assurance-chômage s'élevait à 279 millions.

L'hon. M. Howe, ministre des munitions, a déclaré aux Communes le 1er octobre, que le gouvernement avait vendu dix de ses usines de guerre, et qu'il en restait encore neuf à disposer.

Au 15 septembre 1945, la Wartime Housing avait construit dans le pays un total de 18,992, ainsi réparties par provinces: Colombie-Britannique, 2,135; Alberta, 350; Saskatchewan, 50; Manitoba, 400; Ontario, 10,531; Québec, 2,882; Nouveau-Brunswick, 400; Nouvelle-Ecosse, 2,244.

Aux Communes, l'hon. M. Abbott, ministre de la Défense Nationale, a déclaré récemment que le total des effectifs de l'armée canadienne d'occupation en Europe, le 1er septembre 1945, s'établissait comme suit: 1,177 officiers, 19,088 sous-officiers et soldats.

Au jour de la victoire en Europe, les effectifs de l'armée canadienne s'établissaient à 491,942 hommes de tous grades. Au 12 septembre 1945, les effectifs étaient de 426,135. Au 12 septembre 1945, les effectifs de l'armée canadienne outre-mer étaient de 210,898, et au Canada, 215,237.

Tous ces détails ont été communiqués aux Communes, par les divers ministères, à la suite de demandes faites par les députés. C'est notre intention de donner, de temps à autres, un résumé des statistiques qui sont ainsi officiellement fournies, et qui ne manquent pas d'intérêt. Dans le menu de cette semaine, chacun trouvera des informations qu'il ne connaissait peut-être pas, mais qui lui permettront à l'occasion de discuter avec meilleure connaissance des faits.

L. B.

## LA SOCIETE DES CONCERTS DE ST-JEROME

Cette nouvelle organisation musicale, greffée sur le Cercle Musical qui avait été formé au cours de l'hiver dernier, par un groupe de jeunes gens et de jeunes filles de notre localité, amateurs de musique, s'est adjoint cette année le concours de plusieurs nouveaux membres. Un bureau de direction a été formé afin d'organiser les activités musicales de la saison qui commencera prochainement.

Président: M. Roger Desjardins; vice-prés: Mlle Thérèse Provost; trésorier: Mlle Pierrette Charbonneau; secrétaire: Mlle Thérèse Jarry; publiciste: Mlle Madeleine Barrette; comité de réception: Mlle Luce Stinard et M. Roger Desjardins. Parmi les membres du comité d'organisation nous relevons les noms de Mlles Marguerite Léonard, Laurette Labelle, Micheline Boyer, Pierrette Vian, Yvette Trudel, Marie Lorrain, Fleurette Dumouchel, Monique Jarry; MM. Marc Fortin et Bernard Parent.

## Permis de construction

Depuis le 1er janvier 1945, la Ville de Saint-Jérôme a accordé 114 permis de construction.

Un grand nombre ont été émis récemment, et comporte plusieurs permis de résidence. On a accordé des permis à MM. Patrick Long, Henri Durocher, Raoul Pilon, P. Emile Luchance, Hervé Trudel, Eugène Sauvage, Emile Giroux, René Carrière, Paul Pelletier, J.-Paul Cyr, Wilfrid Prud'homme, Moïse Désormeaux, Vianney Desjardins, Roland Millette, Eugène Boivin, Ubaldo Lachance, Henri Sarrasin, Stanislas Carrière, J. Louis Dion, Henri Daudelin, Noël Proulx, Léopold Gingras, Wilfrid Carrière, Joseph Boiteau, Joseph Maurice, Louis Nicolas, L. C. Tallon, Frisard des Etres, Chériennes, Dupuis, Bélanger, Albert F. Hnatrault, Fernand l'Ecuyer, Ernest Dupéré, Joseph l'Ecuyer, Donat Bédelle, J. Ouellette, Henri Beaulieu, Nap. Lalonde, Regent Knitting.

## AUX ASSISES CRIMINELLES

Damase Landry, accusé d'avoir frappé mortellement le jeune Willie Martin, fils du chef de police de Saint-Eustache, à la fin de l'automne 1944, subit actuellement son procès en cour d'assises criminelles, sous la présidence de l'hon. juge Alfred Duranleau. Il est défendu par Me Hermann Barrette, tandis que les procureurs de la Couronne sont conjointement Me Georges Héon, de Lachute, et Me Lucien Thinel, de Saint-Jérôme.

Hier, le 11 octobre, a débuté le procès de Duncan McRae, de Wenderville, comté d'Argenteuil, accusé de tentative de meurtre. Comme l'accusé est actuellement en service militaire dans l'armée canadienne, outre-mer, il est possible qu'elle soit remise. Me Camille de Martigny est le procureur de l'accusé.

Lundi 15 octobre sera entendu la cause de Roland Bouchard accusé du vol d'un accordéon à Sainte-Thérèse. L'accusé est défendu par Me Camille de Martigny.

Mardi 16 octobre, une cause d'homicide involontaire sera entendue, avec l'accusation portée contre Eugène Renaud, qui frappa mortellement un jeune garçon, sur la route no 11, et fut tenu responsable également en cour du magistrat, du transport à l'hôpital de trois autres jeunes garçons qui voyageaient en bicyclette sur la même route nationale. Il est défendu par Me Maurice Demers, de Sainte-Agathe des Monts.

Mardi 23 octobre prochain sera entendue une cause d'homicide involontaire, celle de Gaëtan Angrignon, de Montréal, accusé d'avoir frappé mortellement Mlle Effie Horn, employée du restaurant Le Plan Bouchard, qui marchait avec des amies sur la route nationale, no 11, Me Roch Pénard, M.P., est le procureur de l'accusé.

Jeu 25 octobre, trois causes sont inscrites sur le rôle judiciaire des Assises criminelles ce jour-là. Ce sont celles de J. Bastien, V. Rose et C. Lorenz.

## REUNION DE CONFRERES

M. Lionel Bertrand, député fédéral de Terrebonne, recevait dimanche les confrères de sa classe, d'abord chez lui à Sainte-Thérèse, et au début de la soirée à un dîner à la Sapinière, à Val David.

Parmi les confrères présents, mentionnons: M. le major Paul Sauvé, député provincial de Deux-Montagnes, MM. les abbés Laurent Pressault, Armand Courtemanche, Jean-Paul Laurin, Emile Trudeau, professeurs au séminaire; M. l'abbé Lucien Gaudreault, vicaire à Sainte-Agathe; M. le médecin Georges Cousineau, Maurice Fortier, Philippe Bélisle; M. l'abbé Stanislas Dubois, curé de Saint-Roch de Bellecombe, Abitibi; M. René Larose, pharmacien; M. Hercule Décarie, avocat; M. F.-X. Valiquette, ingénieur civil; M. Hector Choinard, marchand; M. Viateur Meillier, médecin vétérinaire; Laurent Saint-Michel, agent d'assurances, de Saint-Jérôme; et le président de la classe, M. Willie Proulx, avocat de Montréal.

## ASSEMBLEE DES MARCHANDS DETAILLANTS

L'Association des Marchands Détaillants a tenu une assemblée générale ces jours derniers. MM. Roméo Dubuc et Charles-Auguste Gascon ont tous deux adressé la parole et donné des conseils à tous dans l'intérêt des Marchands Détaillants de la région.

## PARTIE DE CARTES

Le 16 octobre prochain aura lieu dans la salle de caserne des pompiers, une partie de cartes organisée au profit des œuvres de la L.E.C.F. de notre ville. Qu'on s'y rende en foule, il y aura de beaux prix.

## LE CAMP MILITAIRE NE FERMERA PAS SES PORTES

Les autorités du ministère de la Défense Nationale avaient décidé en juillet de fermer le camp militaire de Saint-Jérôme, vers le 1er octobre et des dispositions avaient été prises en conséquence, pour la période d'hiver.

Dès septembre, des démarches furent entreprises pour que le camp militaire de Saint-Jérôme demeure ouvert, et le député, M. Lionel Bertrand, insistait sur le fait que le camp, jérôme, précède parce qu'il avait en temps de guerre formé 1,900 officiers canadiens-français qui sur tous les théâtres de la guerre firent honneur à la province, devait être le dernier à fermer ses portes.

Le camp militaire de Saint-Jérôme devrait être maintenant le dernier à être fermé. La plupart des camps militaires de la province ont été cadencés. C'est le cas de Joliette, Valleyfield, Sorel, etc. Notre camp militaire servira, pour les mois qui vont suivre, à des services de démobilisation, et des milliers de soldats, venant de toutes les parties du pays, passeront par ses murs. Nous nous réjouissons de cette nouvelle. D'abord parce qu'elle continue à mettre en évidence le nom de Saint-Jérôme et du comté de Terrebonne; aussi parce que cette décision est un hommage d'admiration donné au seul centre d'instruction militaire qui a formé des officiers de langue française; aussi parce que le commerce local en bénéficiera largement. Il y a aussi le fait que si le pays décidait de maintenir en fonctions une armée permanente, le camp de Saint-Jérôme, avec les ressources qu'il possède, pourrait peut-être être appelé à devenir une institution permanente, à l'instar du collège militaire de Kingston, et destiné spécialement aux militaires de langue française.

Pour le moment chacun se réjouira que le camp militaire ne soit pas fermé, et demeure en fonctions jusqu'aux derniers instants de la démobilisation.

## CONGRES ANNUEL DE LA CH. DE COMM.

A SAINTE-AGATHE, dimanche, lundi et mardi

Le Congrès annuel des Chambres de Commerce de la province de Québec a lieu, dimanche, lundi et mardi à Sainte-Agathe, et c'est grâce aux pressions des membres de la Chambre de Commerce de cette ville si le congrès est tenu dans nos Laurentides.

Voici en un bref résumé les diverses phases du congrès:

**DIMANCHE**  
La première séance de la convention s'ouvre à 9 heures, au Laurentide Inn. C'est dans cet hôtel si magnifique du Nord que le congrès tiendra d'ailleurs toutes ses séances. M. J.A. Auclair, président de la Chambre de Commerce de la province, présidera. Des allocutions de bienvenue seront prononcées par Son Honneur le maire Georges Libofron, M. J. Denis Martin, administrateur des chambres de commerce de la région des Laurentides, M. Gaston Gibeau, C.R., président de la Chambre de Commerce de Sainte-Agathe. Une allocution sera également prononcée par M. Jos. Primeau, président de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de la province de Québec.

Rapport du président de la Chambre provinciale; rapport du secrétaire de la Chambre provinciale, M. Jean Allaire.

Règles de procédure du congrès et formation des comités; thème de l'assemblée, annulé par M. C. E. Boivin.

Causette par M. Huet Massue ingénieur statisticien à la Shawinigan Water & Power; "Le Québec économique par rapport à l'Ontario et à l'ensemble du Canada".

Causette "La Chambre de Commerce de la province de Québec: sa structure, son fonctionnement, son service", par M. C. B. Beaudet, administrateur des chambres de commerce de la région du bas St-Laurent.

Ajournement à six heures. Au cours de la soirée, le conseil exécutif de la Chambre provinciale tiendra une réunion.

**LUNDI**  
Séance des comités au cours de l'avant-midi.

A une heure, banquet au Laurentide Inn, sous les auspices de la Chambre de Commerce de Sainte-Agathe, présidé par M. Gaston Gibeau, président.

Le congrès se termine à ce dîner sera M. Horace Boivin, maire de Granby, qui parlera de "promotion civique".

A 3 heures, seconde séance de l'assemblée générale, présidée par M. Edgar Genest, premier vice-président de la Chambre provinciale.

Conférence par M. C. de L. Migault, trésorier honoraire de la Chambre provinciale, sur "L'Union chambre de commerce, son organisation et son fonctionnement".

Conférence par Me Maurice Trudeau, directeur des relations extérieures de la Chambre provinciale, sur "Le recrutement et la conservation des membres; la contribution et les finances dans une Chambre de Commerce".

Conférence par M. L. O. Rénier 2e vice-président de la Chambre provinciale, sur "La promotion civique par une Chambre de commerce".

Conférence par M. Aimé Montcalm, président de la Chambre de Commerce des Trois-Rivières, sur "La promotion industrielle dans une Chambre de commerce".

Conférence par M. P. A. Castonguay, président de la Chambre de Commerce de Saint-Jérôme, sur "La promotion commerciale dans une Chambre de commerce".

Conférence par M. Robert Perron, directeur du service des consultations et des recherches à la Chambre de Commerce du district de Montréal, sur "Les services de consultation et de renseignements qu'une Chambre de Commerce peut rendre à ses membres".

Ajournement à six heures. A sept heures, banquet annuel de la Chambre de Commerce de la province au Laurentide Inn présidé par M. J.A. Auclair, président. Le conférencier sera l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, qui parlera de "promotion économique du Québec".

Dans la soirée divertissements organisés par la Chambre de Commerce de Ste-Agathe.

**MARDI**  
Dans l'avant-midi, excursion et divertissements variés. A 9 heures, préparation des rapports des comités. A 11 heures, réunion des administrateurs élus par les congrès régionaux pour procéder à l'élection des dignitaires de la Chambre provinciale pour l'exercice 1945-1946.

A 1 heure, banquet offert par la Ville de Sainte-Agathe, et présidé par Son Honneur le maire Georges Libofron. Le conférencier sera M. René B. Perreault, président de Cumming-Perrault, qui traitera de "Promotion individuelle".

A 3 heures, troisième séance générale, présidée par M. J.A. Auclair; rapports des comités; résolutions adoptées; résultat des élections; assermentation des dignitaires élus; élection du président; choix de l'endroit pour la prochaine convention annuelle.

## L'objectif du Comté dans le 9e Emprunt

DEUX MILLIONS DE DOLLARS

Voici les objectifs fixés aux diverses municipalités du comté de Terrebonne, pour la campagne d'organisation du neuvième emprunt de la Victoire qui s'ouvre dans le pays, le 22 octobre prochain.

Municipalités	OBJECTIFS Ventes générales Industries
Sainte-Thérèse et Rosemère	\$255,000.
Terrebonne	75,000.
Ste-Anne des Plaines	30,000.
New-Glasgow	15,000.
Saint-Janvier	20,000.
Saint-Jérôme	500,000.
Saint-Hippolyte	18,000.
Lesage et Shawbridge	22,000.
Saint-Sauveur	33,000.
Mont-Rolland	4,000.
Sainte-Adèle	35,000.
Sainte-Marguerite	25,000.
Val Morin	15,000.
Sainte-Agathe des Monts	300,000.
Sainte-Lucie	7,000.
Saint-Jovite	57,000.
Saint-Faustin	10,000.
Mont-Tremblant	54,000.

TOTAL: \$1,475,000. \$525,000.

## M. DUPLESSIS RE-DUIT LES ALLOCATIONS AUX MERES NECESSITEUSES

Les mères nécessiteuses viennent d'apprendre avec stupeur que le cabinet des 21 n'a pas augmenté leurs allocations familiales tel que M. Duplessis le leur avait promis, mais que, au contraire, en utilisant une échelle décroissante, le régime de l'Union Nationale paiera désormais aux bénéficiaires des allocations un montant inférieur à celui qu'elles ont reçu dans le passé.

Une circulaire officielle a été adressée aux mères nécessiteuses, en date du 20 septembre, mais elle n'a été reçue par les intéressées que la semaine dernière. Dans chacune de ces circulaires il est donné avis que l'allocation a été reconsidérée et il est mis en regard le montant qui était payé dans le passé et celui qui sera payé à l'avenir. Dans le cas par exemple, d'une mère qui recevait \$47.13 par mois, celle-ci ne recevra que \$42.13 par mois, soit \$5.00 par mois ou \$60. par année de moins.

La circulaire est accompagnée d'une lettre de l'hon. Antonio Barrette, ministre du Travail, dans laquelle, celui-ci essaie de dorer la pilule amère à avaler, disant que grâce aux allocations familiales du gouvernement fédéral, les revenus des mères nécessiteuses se trouveront augmentés, même si le cabinet des 21 réduit les allocations provinciales.

En lisant la circulaire et la lettre de l'hon. M. Barrette, les mères nécessiteuses n'en ont pas cru leurs yeux et des protestations énergiques s'élevèrent de toutes parts contre la manœuvre du régime de l'Union Nationale pour soustraire à des familles nécessiteuses une partie des revenus qu'elles reçoivent en vertu de la loi fédérale des allocations familiales. Toute la population fera écho à ces protestations en se rappelant les faits suivants: le 5 septembre, l'hon. Maurice Duplessis annonçait que le cabinet des 21 avait décidé d'augmenter de \$10. par mois les allocations aux mères nécessiteuses et d'accepter le plan de l'hon. M. Godbout pour compléter les allocations familiales du gouvernement fédéral, qui subissent une échelle décroissante à partir du 5e enfant.

Quelques jours plus tard, l'hon. Adélaïde Godbout déclarait qu'il était informé que la promesse de l'hon. M. Duplessis était illusoire et que les allocations aux mères nécessiteuses subiraient une échelle décroissante, à partir du 1er enfant, avec le résultat que les mères, au lieu de recevoir plus, recevraient moins du gouvernement de la province.

Pendant quelques semaines, les intéressées ont attendu leurs chèques pour savoir si elles bénéficiaient vraiment de la large promesse par M. Duplessis ou si elles seraient trompées tout simplement, une fois de plus, par l'Union Nationale.

Les mères nécessiteuses n'ont pas reçu leurs chèques le 1er octobre, mais le courrier leur a apporté, la semaine dernière, la preuve qu'elles ont été trompées.

La vérité est la suivante: le cabinet des 21 a jonglé avec les allocations provinciales; il a utilisé une échelle décroissante pour les réduire; il a calculé que les mères de famille recevaient en allocations familiales du gouvernement fédéral; enfin il a écrit en résumé aux mères nécessiteuses de la province de Québec, ce qui suit: "nous avons reconsidéré les allocations provinciales; elles vont être réduites en vertu d'une échelle décroissante; ainsi une mère qui recevait \$47.13 par mois ne recevra plus que \$42.13".

Il y aura d'autres réductions plus sensibles dans les cas de familles plus nombreuses, mais, veuillez lire maintenant la lettre que vous écrit l'hon. M. Antonio Barrette, qui vous démontrera que vous devez être heureuses car si votre allocation est réduite, n'oubliez pas qu'elle le serait davantage si vous n'aviez affaire à un gouvernement généreux (?) comme le nôtre, généreux grâce au gouvernement fédéral qui vous donne des allocations familiales si substantielles que l'Union Nationale a décidé de rogner les allocations de la province de Québec aux mères nécessiteuses."

Tout cela est d'un cynisme révoltant et cause une nouvelle commotion à Québec.

Voici le texte de la circulaire adressée aux mères nécessiteuses et que l'on a fait signer par le président du bureau provincial des allocations: "Province de Québec"

Loi instituant l'assistance aux mères nécessiteuses. "AVIS que l'allocation a été reconsidérée" En vertu de la loi instituant l'assistance aux mères nécessiteuses à suivre à la cinquième page

## DELEGUES A LA CONVENTION DE STE-AGATHE DES MONTS

La Chambre de Commerce de Saint-Jérôme a choisi ses délégués officiels pour le congrès provincial des Chambres de Commerce qui sera tenu à Sainte-Agathe, les 14, 15 et 16 octobre. Ce sont MM. P.A. Castonguay, président, J.M. Bousquet, J.H. Desjardins, Sarto Perreault, Geo. Dunnigan et J.W. Cyr.

## LA SOCIETE DES CONCERTS DE SAINT-JEROME

L'annonce d'une série de concerts a été très bien accueillie par le public jérômeien!

La vente des billets se poursuit activement et tout nous laisse espérer un succès sans précédent dans Saint-Jérôme.

Restez-vous indifférents à une nouveauté dans notre monde musical ou au contraire nous donneriez-vous tout votre appui et votre encouragement?

MADELEINE BARRETTE, Publiciste.

## Voilà l'héritage de mon gars!

"C'est l'automne. Mes récoltes sont rentrées. Mes granges sont pleines. C'est le temps de reprendre la charrue. On va ensemencer plus de terre. Je ne suis pas mécontent de mon année.

C'est la vaillance de nos gars qui m'a permis de conserver mon domaine et de cultiver mon champ en paix. Comme ça, je pourrai laisser aux miens un assez bel héritage, en plus de mes Obligations de la Victoire, qui me rapportent de bons intérêts. C'est certainement le meilleur placement qu'on puisse faire... il est garanti par toutes les richesses du pays.

Je me suis fait une bonne réserve d'Obligations, mais je vais en acheter encore, parce que bientôt il faudra faire des améliorations à la ferme. Il faudra pas mal d'argent. Mais j'en ai mis de côté à chaque Emprunt."

**Doublez nos achats... Les Obligations de la Victoire garantissent notre sécurité**

### Maintenant...

- 1 - Un seul emprunt par année
- 2 - Un objectif plus élevé
- 3 - 12 mois pour payer

### 4 façons d'acheter des Obligations

- Au comptant
- Au moyen de retenues sur le salaire
- Par versements mensuels à la banque
- Au moyen de la lettre de paiement différé.

### SYMBOLES DE VICTOIRE

**SOYONS PRÊTS À ACCUEILLIR LE VENDEUR**

**ACHETONS AVEC FIERTÉ DES OBLIGATIONS du 9<sup>e</sup> EMPRUNT**

45 F-PL1W

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE

### OPTOMETRISTE-OPTICIEN

Bachelier en Optométrie  
Diplômé de l'Université de Montréal  
Spécialité  
**EXAMEN DE LA VUE**  
Correction des troubles musculaires des yeux  
Prescriptions de verres  
**PAUL E. TALBOT, Ba. O.**  
330, rue SAINT-GEORGES — SAINT-JEROME  
Pour consultations: Tél. 171  
A Saint-Jérôme, tous les jours, de 2 à 9 h. p.m.  
**BUREAU-CHEF: 6761, rue St-Hubert, MONTREAL**

### Agriculture et finance

### Vraiment...

Maintenant l'auto avec moteur à jet, par Renault, le fabricant français. L'auto logique, la belle histoire! Nul doute que nos manufacturiers se mettront de la partie. Songeons-y: pas d'essieux, pas de transmission, pas de tresses, pas de différentiel, bref pas d'engrenages! Juste la pédale pour l'essence et des freins. Ça pourra faire en attendant la voiture mue par l'énergie atomique.

Un confrère qui trouve "réellement pitoyable" la tenue spirituelle de trop d'hebdomadaires ruraux voudrait, pour l'amender que le journaliste rural "présente sa nouvelle comme une salade aux fruits ou un hors d'œuvre", que la feuille hebdomadaire "soit tirante comme la peinture de l'auberge", qu'elle ne fasse pas mentir son label (sic) et contienne réellement de la confiture. Diable! A ce train-là de description, le confrère en question, s'il ne parvient pas à nous persuader, aura au moins réussi à nous donner faim et soif. Au surplus, on pourrait ajouter que

la nouvelle pour vraiment désaltérer, doit être fraîche, mousseuse et pétillante...

Quand le député écologiste Max Campbell s'est écrié, l'autre jour, aux Communes, que l'intensification nécessaire de notre production ne pouvait s'obtenir que par l'organisation de meilleurs marchés à l'étranger, la Chambre a bien souri un peu à la pensée que ce programme était soumis par un membre d'un parti dont la politique aveugle d'étatisation ne peut précisément que nuire à la création, au loin, de solides marchés. Ceux-ci représentent une nécessité économique de base dont l'observance a surtout été le fait de l'entreprise privée. Depuis la Confédération, nos marchés à l'étranger ont été surtout entretenus et développés par l'initiative capitaliste. Cela, c'est de la simple histoire que la C.C.F. ne peut faire mentir. C'est contenu, en blanc et en noir, dans les annales économiques du pays.

### ENTRE NOUS

Voilà que les vaches — les vaches belges — portent maintenant des boucles d'oreilles. Et ne croyez pas à une fantaisie, à une idée carnavalesque, non, non, c'est par ordre du gouvernement que, dès leur jeune âge, à trois ou quatre ans, les oreilles des veaux et génisses sont percées pour recevoir cet ornement obligatoire.

Le gouvernement a pris cette mesure afin de prévenir la fraude des importateurs qui introduisent en Belgique des animaux atteints de tuberculose dont lui, le gouvernement est tenu de rembourser la valeur s'il les fait abattre comme dangereux pour la santé publique, ainsi que cela se passe en France.

Ce moyen de combattre la fraude a peut-être des chances de réussite, à condition, toutefois que les autres pays, sous le prétexte de prendre une précaution analogue, n'ordonnent aussi de mettre des boucles d'oreilles à tous les veaux de son territoire, mais d'un autre modèle, auquel cas il serait très facile aux importateurs de changer les appendices auriculaires des animaux à leur arrivée.

Du reste, les fraudeurs trouvent toujours un moyen de se moquer des lois les plus sévères. Il y aurait un volume très intéressant à faire sur les moyens

### Lisez: LE PASSE-TEMPS

Revue musicale littéraire et artistique.  
Le Passe-Temps est publié mensuellement par les Editions du Passe-Temps (Inc.), 627, ouest, rue Dorchester, Montréal. — Téléphone: Marquette 9905.  
Direction: Eddy Prévost  
Rédaction: Roland Prévost.  
Tarif des abonnements:  
Canada: \$2 pour douze mois; \$3.75 pour vingt-quatre mois. Etats-Unis: \$2.25 pour douze mois. Le numéro: vingt cents.

## LA PLAINTÉ DU BOIS

Dans l'âtre flamboyant le feu siffle et détonne. Et le vieux bois gémit d'une voix monotone. Il dit qu'il était né pour vivre dans l'air pur. Pour se nourrir de terre et s'abreuver d'azur. Pour grandir lentement et pousser chaque année Plus haut, toujours plus haut sa tête couronnée. Pour parfumer avril de ses grappes de fleurs. Pour abriter les nids et les oiseaux siffleurs. Pour jeter dans le vent mille chansons joyeuses. Pour vêtir tour à tour ses robes merveilleuses. Son manteau de printemps de fins bourgeons couvert. Et la poupée en automne et l'hermine en hiver. Il dit que l'homme est dur, avare et sans entrailles D'avoir à coups de hache et par d'âpres entailles Tué l'arbre; car l'arbre est un être vivant. Il dit comme il fut bon pour l'homme bien souvent. Qu'il nous couvrait le jour de ses frais parasols Et nous berçait la nuit au chant des rossignols. Et qu'ingrats, oubliant notre amour, notre enfance. Nous coupons sans pitié le géant sans défense. Et, dans l'âtre en brasier, le bois geint et se tord.

JEAN RICHEPIN

### UNE FEMME NE DOIT PAS SE TUER AU TRAVAIL!



### FAITES-VOUS AIDER



### par la GILLETT

Protégez vos reins! Ménagez vos forces! Enrôlez la Gillett pour faire la guerre à la saleté et vous débarrasser du frottage. La Gillett fait vite disparaître graisse et saleté. En un rien de temps, elle nettoie les planchers, débouche les renvois et désodorise les poubelles. Achetez-en aujourd'hui même!

\* Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau chaude. L'action de la lessive s'en trouve réduite.

employés par les contrebandiers de tous les pays.

Une des anecdotes les plus curieuses que j'ai entendu raconter à ce sujet est la suivante:

Dans un compartiment de seconde classe — vous savez que les chars des chemins de fer d'Europe ne ressemblent pas du tout aux nôtres et qu'on y est parqué dans des sortes de cages dont on ne peut sortir. Dans un de ces compartiments, dis-je, d'un train allant de Belgique en France, se trouvaient une jeune fille et un gros monsieur, décoré, à l'air très digne et fort imposant.

La jeune fille ne semblait pas à l'aise et sa gêne paraissait augmenter à mesure que le train se rapprochait de la frontière de France.

— Vous semblez inquiète, mon enfant, dit le gros monsieur, d'un ton tout paternel.

— Mon Dieu, monsieur, non... non...

— Mais, votre malaise est évident. Voyons, contez-moi votre gros chagrin; je ferai tout ce que je pourrai pour l'adoucir, si cela est possible.

— Eh bien, monsieur... Je vais vous dire le sujet de mon inquiétude. Vous avez l'air bon, j'ai confiance en vous.

— Parlez, mon enfant.

— Voici: On arrive à la frontière... Or, j'ai sur moi des dentelles que je voudrais passer en contrebande. Si vous voulez me rendre un service...

Et la voix était si suppliante que le gros monsieur parut attendri.

— Un service? Certainement, en quoi consiste-t-il?

— Il s'agirait de dire que je suis votre parente, votre servante, si vous voulez. Et certainement, les douaniers n'auront pas de soupçon, en sachant que vous m'accompagnez, vous un monsieur si respectable...

— Soyez tranquille, mademoiselle, vous n'aurez pas à vous plaindre de moi. Votre confiance est bien placée.

— Oh, merci, merci. — Ma mère est vieille et malade et c'est pour gagner une centaine de francs que je risque cette aventure.

Quelques minutes après, on arrivait à la frontière où une nuée de douaniers français, soupçonneux et à l'œil exercé, examinaient les physionomies des voyageurs.

— Vous n'avez rien à déclara-

rer, mademoiselle? demanda un vieux, à l'air très peu commode, en même temps qu'il saluait le gros voyageur dont la mine hautaine et la boutonnière ornée d'une rosette rouge, lui en imposait.

— Non... non... j'accompagne monsieur.

— Moi, fit une voix dédaigneuse, le compagnon de voyage de la jeune fille, c'est trop fort — brigadier, je ne la connais pas, du tout, mais je sais qu'elle a sur elle des dentelles qu'elle veut passer en fraude, toujours, ajouta-t-il, d'un air sévère, ne me l'avez-vous pas dit vous-même tout à l'heure?

La pauvre enfant ne pouvait nier. On la fouilla et le corps du délit fut vite trouvé.

L'étranger intercédait pour qu'on lui laissât continuer son voyage, les dentelles étant confisquées et le délit fut vite réglé.

La chose étant ainsi réglée, grâce à l'intervention étrange du voyageur, la porte du char alla se fermer quand le gros monsieur remonta à son tour et vint reprendre sa place.

Le train continua sa route, mais la jeune voyageuse en le voyant, ne put contenir son indignation:

— Oh... c'est infâme, ce que vous venez de faire. Quel être êtes-vous donc, qui vous jouez ainsi de la confiance d'une pauvre fille?

— Qui je suis, mon enfant, un contrebandier, non pas comme vous, novice, à ses débuts, mais un vieux contrebandier, qui...

— Mais quel intérêt aviez-vous à me dénoncer?

— Un grand intérêt. Grâce à mon air très respectable — je crois l'être aussi car la contrebande n'est un crime qu'aux yeux des hommes de certaines nations — on ne m'a nullement inquiété, comme vous avez pu le constater vous-même. Or, j'ai sur moi pour quarante mille francs de dentelles, de fort belles dentelles, qui augmentent même beaucoup mon embonpoint, et le fait de vous dénoncer a augmenté encore la confiance que les douaniers avaient en moi.

Il fit une pause — la voyageuse écoutait, ébahie — et continua:

— Vous aviez pour deux cents francs de dentelles. On vous les a confisquées et vous en êtes quitte à bon marché, vous comptez sur un bénéfice de cent francs, cela fait trois cents francs, n'est-ce pas?

— Oui, mais je n'ai plus rien, et ma pauvre mère qui attend cet argent...

Et les pleurs redoublaient.

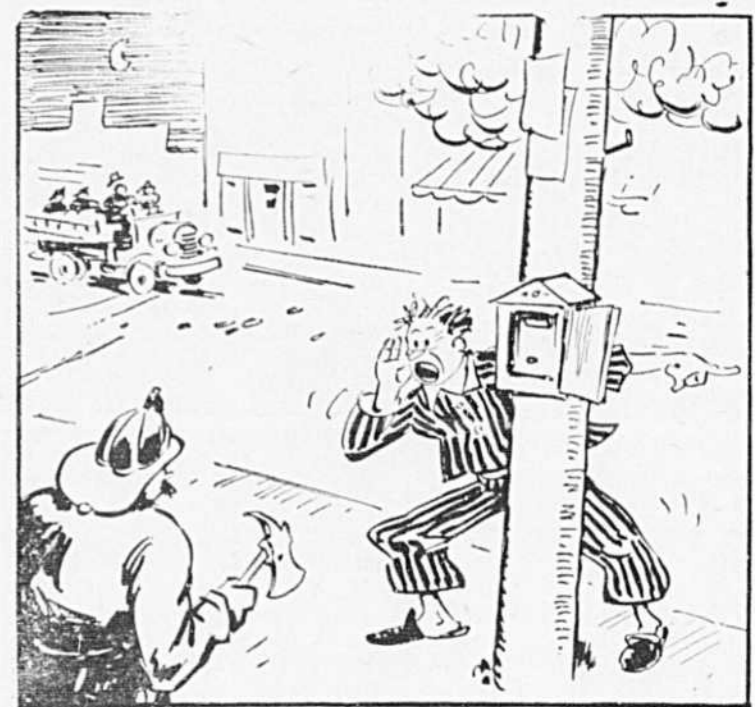
— Mon enfant, reprit le gros monsieur, la Providence n'abandonne jamais les jeunes filles sages et dévouées comme vous, et prend parfois les formes les plus inattendues pour se manifester. Je suis la Providence, Oh... entendez-vous, je suis la Providence pour vous en ce moment.

Et, tirant de son portefeuille un billet de cinq cents francs, il le lui présenta en disant:

— Prenez, mon enfant et ne me remerciez pas. J'y gagne beaucoup.

Inutile de peindre la joie de la

LA GOMME QUI REND GRANBY FAMEUX  
DÉLICIEUSE  
RAFRAÎCHISSANTE  
**GRAND-B**  
Gomme à mâcher en morceaux et en tablettes  
WORLD WIDE GUM CO., LTD., GRANBY



Semaine de Prévention des incendies  
7 au 13 octobre

jeune fille et de dire que les sourires remplacèrent bientôt à l'envi les larmes.

Des histoires de contrebande... mais on ne finirait pas d'en raconter. C'est comme les his-toires de chasse, mais plus val-ne.

— TON PAIN EST UNE MERVEILLE!



LA LEVURE 'ROYAL' EST UNE MERVEILLE!  
Rend la cuisson facile et sûre — Le pain est léger, délicieux et la mie est fine



TOUJOURS FIABLE  
L'ENVELOPPE HERMÉTIQUE  
EN ASSURE L'ACTIVITÉ

### L'HISTOIRE

### La garde à Waterloo

Les débris des bataillons de la garde, poussés pêle-mêle dans le valon, se battent toujours sans vouloir se rendre. A ce moment, on entend ce mot qui traversera les siècles: "La garde meurt et ne se rend pas". Cambronne, blessé presque mortellement, reste étendu sur le terrain, ne voulant pas que ses soldats quittent leurs rangs pour l'emporter. Le 2<sup>e</sup> bataillon du 3<sup>e</sup> de grenadiers, demeuré dans le valon, réduit de cinq cents à trois cents hommes, ayant sous ses pieds ses propres camarades, devint lui des centaines de cavaliers abattus, refuse de mettre bas les armes, et s'obstine à com-

battre. Serrant toujours ses rangs à mesure qu'ils s'éclaircissent, il attend une dernière attaque, et, assailli sur ses quatre faces à la fois, fait un décharge terrible qui renverse des centaines de cavaliers. Furieux, l'ennemi amène de l'artillerie et tire à outrance sur les quatre angles du carré. Les angles de cette formation vivante abattus, le carré se resserre, ne présentant plus qu'une forme irrégulière, mais persistante. Il déboucle ses rangs pour occuper plus d'espace et protège les blessés qui ont cherché asile dans son sein; chargé encore une fois il demeure debout, abattant par son feu de nombreux ennemis; trop peu nombreux pour rester en carré, il profite d'un moment de répit afin de prendre une forme nouvelle, et il se réduit alors en un triangle tourné vers l'ennemi, de manière à sauver en rétrogradant tout ce qui s'est réfugié derrière ses baïonnettes. Il est bientôt assailli de nouveau. "Ne nous rendons pas!" s'écrient ces braves gens, qui ne sont plus que cent cinquante. Tous alors, après avoir tiré une dernière fois, se précipitent sur la cavalerie acharnée à les poursuivre et avec leurs baïonnettes tuent des hommes et des chevaux, jusqu'à ce qu'enfin ils succombent dans ce sublime et dernier effort. Dévouement admirable, et que rien ne surpasse dans l'histoire des siècles!

THIERS  
1797-1877

### Une moissonneuse de 100 lbs

BAT LE BLE DANS LE CHAMP

LONDRES. — Une nouvelle moissonneuse qui sera très appréciée par les petites fermes est actuellement en essai à Evesham, Angleterre. Bien que cette machine ne coûte pas plus cher qu'une lieuse, elle bat le grain sur le champ. Des épreuves sur une étendue de 15 acres ont montré qu'elle fait le travail régulièrement et rapidement. Une fourche placée à l'avant de la moissonneuse guide la tête du blé dans un tambour miniature; le grain est battu puis déposé dans deux sacs qui se trouvent à l'arrière de la machine. Le "Yorkshire Post" déclare que bien qu'elle soit de la même grosseur que la moissonneuse ordinaire et que le coût d'entretien ne soit pas plus élevé, la nouvelle machine ne coupe pas le blé mais le bat et laisse la paille debout sur le champ.

### Les anglais écrivent beaucoup

LONDRES. — Lorsqu'en 1840 le Bureau de Poste britannique introduit la poste à deux cents, 112.000 lettres furent expédiées. En 1945 ce chiffre a atteint 20.000.000.



M. Georges-Emile FOUCHER, agronome à Berthier, qui sera l'invité du Comité agricole des Finances de guerre, au réseau de Radio-Canada, mercredi, le 17 octobre 1945, à 12.30 p.m.

# Où est Jos ?



## Il prend conseil du Better Business Bureau avant d'investir son argent

Etes-vous, comme Jos, de retour à la vie civile ? Alors, méfiez-vous ! Des guets-apens pécuniers alléchants jonchent votre chemin.

Nantis de vos primes de démobilisation, vous êtes la proie naturelle de fines mouches dont la besace déborde de propositions ronflantes. Avant de donner suite à toute affaire qui doit "doubler votre argent", consultez quelqu'un de probe qui s'y connaît dans les affaires.

Vous ne saurez faire fausse route si vous suivez l'exemple de Jos. Prenez conseil du Better Business Bureau ou d'un directeur de banque et évitez d'engager vos économies dans des entreprises risquées ou véreuses.



Contribuée par la  
BRASSERIE

# Dow

MONTREAL D-110P

ceux de la jambe, le TIBIA et le PERONE.  
A l'extrémité de la jambe se trouve le PIED, qui, de même que la main, se divise en trois parties: le TARSE ou COUDE-PIED, le METATARSE et les ORTEILS. Le tarse renferme sept os, le métatarse en a cinq et chacun des orteils, trois, sauf le gros orteil, qui n'en a que deux.

**COMPOSITION DES OS.** — Les os sont constitués par deux substances: l'une, ORGANIQUE et cartilagineuse, appelée gélatine; l'autre, MINÉRALE, composée de carbonate de chaux et de phosphate de chaux. C'est la substance minérale qui donne à l'os sa consistance et sa solidité.

Il est facile de séparer les substances qui entrent dans la composition des os. Pour obtenir la matière organique, il suffit de faire macérer un os dans de l'acide chlorhydrique ou dans du vinaigre; la substance minérale se dissout dans le liquide, tandis que la matière organique reste intacte. Quand, au contraire, on veut isoler la substance minérale, on expose l'os à l'action du feu, qui ne détruit que la matière organique.

**ARTICULATION.** — On entend par articulation l'assemblage de deux os. L'articulation peut être IMMOBILE, comme on l'observe dans les divers os du crâne, ou MOBILE, c'est-à-dire permettre aux os qu'elle maintient unis, des mouvements plus ou moins étendus.

Dans les articulations immobiles, l'union des os se fait par engrenage; alors leurs bords, enfoncés dans des cavités correspondantes, pénètrent l'un dans l'autre et adhèrent solidement. Dans les articulations mobiles, les surfaces articulaires sont maintenues en présence par des liga-

IL N'EXISTE AUCUN AUTRE T A B C  
Essentiellement tel que le

# OLD CHUM

POUR LA PIPE OU POUR LES "ROULEUSES"

ments qui les entourent extérieurement, et qui sont disposés de manière à limiter l'étendue des mouvements provoqués par les muscles.

**MUSCLES.** — Les MUSCLES sont destinés à faire mouvoir les os auxquels ils sont fixés. Cette action est due à la propriété particulière qu'ils possèdent de se contracter et de se détendre, c'est-à-dire de se raccourcir et de s'allonger sous l'influence de la volonté.

Les muscles sont formés de fibres accolées les unes aux autres comme les fils d'un écheveau. Ces fibres, longues de trois à quatre centimètres, sont elles-mêmes composées de filaments si déliés, qu'il en faut plus d'un MILLION pour faire un cordon d'un MILLIMÈTRE de diamètre.

**PEAU.** — La peau enveloppe complètement le corps et se remplit même dans l'intérieur des cavités, où elle devient de plus en plus fine; elle prend alors le nom de MUQUEUSE.

La peau comprend deux couches distinctes: l'ÉPIDERME, en dessus, et le DERMIS, en dessous; entre ces deux couches se trouvent le PIGMENT, qui en est la matière colorante.

L'ÉPIDERME est généralement très mince, mais le frottement peut lui faire acquérir de l'é-

paisseur; c'est l'épiderme qui, en se développant, forme les callosités que l'on remarque aux mains des ouvriers occupés à de pénibles travaux manuels.

Le DERMIS est la partie principale de la peau. Il contient les glandes de la SUEUR, une unité de FILETS NERVEUX, qui la rendent très sensible, et un nombre de petites glandes SÉBACÉES, dont le contenu est destiné à graisser constamment la surface de la peau.

**MÉCANISME DU MOUVEMENT.** — Les mouvements sont produits par les muscles et par les os; les muscles en sont les organes ACTIFS, et les os, les organes PASSIFS.

Sous l'influence de la volonté, transmise par les nerfs, les fibres dont se composent les muscles, se raccourcissent et ceux-ci se contractent, c'est-à-dire diminuent de longueur. Puis, lorsque l'action de la volonté cesse, les muscles se détendent et reprennent leur longueur primitive. C'est par leurs contractions et leurs détentes successives que les muscles mettent en mouvement les parties auxquelles ils sont fixés.

A chaque muscle en correspond un autre qui est pour ainsi dire, son antagoniste; ce second muscle produit, par ses contractions, des mouvements contraires à ceux que le premier a occasionnés et ramène dans leur position initiale les organes déplacés.

## La santé des dents

REPONSES A DE FREQUENTES QUESTIONS

Q.— Ma fille, âgée de dix ans, a brisé les pointes de ses dents supérieures de devant. Cela peut-il être réparé et comment ?

Savoureux...  
économiques!



## Roulés au porc 'MAGIC'

Tamisez ensemble  
1 tasse farine  
1 c. à thé Pouëtre à Pâte 'Magic'  
¼ c. à thé sel

Incorporez  
1 œuf battu  
½ tasse lait  
2 c. à soupe shortening fondu

Graissez légèrement une poêle. Faites 6 crêpes minces de 5" de diamètre. Quand brunes des 2 côtés, déposez au milieu une garniture faite de 1 ½ tasse de viande de porc cuite hachée hachée avec 1 tasse de sauce blanche ou autre. Roulez les crêpes, disposez sur plat chaud et recouvrez du reste de sauce.

Fabrication canadienne



R.—Les hasards de la vie moderne, y compris les accidents d'automobiles, les activités sportives et les fontaines automatiques, sont responsables dans une grande proportion des dents fracturées. Les enfants sont les plus nombreuses victimes et les dents supérieures de devant sont les plus fréquemment brisées. Le succès d'une réparation dépend de la gravité de la blessure. Une autorité en dentisterie pour enfants classe les fractures de la dent en trois degrés, premier, second et troisième. Dans les fractures du premier degré, il reste suffisamment de dentine pour protéger la pulpe dentaire contre les sensations douloureuses du chaud et du froid. Habituellement, la blessure peut être corrigée par le simple polissage de l'extrémité brisée de la dent. Dans les fractures du second degré, le mal est plus grand, laissant seulement une mince couche

de dentine sur la pulpe. En employant un pansement temporaire, le dentiste, peut être capable de préserver la pulpe jusqu'à ce qu'une réparation permanente puisse être faite. Dans les fractures de troisième degré, la pulpe de la dent n'est plus protégée, rendant la situation beaucoup plus grave. Néanmoins, tous les efforts doivent être faits pour conserver la dent.

La Ligue D'Hygiène Dentaire de la Province de Québec, Inc., 1420 rue Amherst, Montréal, sera heureuse de répondre à toutes les questions qui lui seront posées relatives à cet article.

Quand vous pelez des tomates, commencez par frotter la pelure doucement avec le dos du couteau puis pelez ensuite de la manière ordinaire. Les pelures s'enlèveront plus facilement.

## CHRONIQUE

# LE SQUELETTE HUMAIN

Le SQUELETTE sert à protéger les organes intérieurs et fournit des points d'attache aux muscles. Il détermine la forme générale du corps, et permet aux mouvements d'avoir plus de précision, de force, et d'étendue.

Le corps humain, et, par suite, le squelette, comprend trois parties: la TÊTE, le TRONC, et les MEMBRES.

**TÊTE.** — La tête se subdivise en deux parties: le CRANE et la FACE.

Le CRANE est une espèce de boîte osseuse, de forme ovale, qui contient le CERVEAU et porte les cheveux. Il est constitué par la réunion de huit os plats, dont les principaux sont: le FRONTAL, en avant, les PARIÉTAUX, sur le côté et l'OCCIPITAL, en arrière.

La FACE renferme plusieurs cavités; dans la plus importante, la BOUCHE, se trouvent la LANGUE et les DENTS; les deux cavités supérieures, nommées or-

bités, contiennent les yeux, et dans celles du milieu sont les FOSSES nasales, ouvertures du nez. La face comprend QUATORZE OS: douze sont disposés symétriquement deux par deux, et les deux autres sont impairs. Les principaux de ces os sont les deux JUGAUX, qui se traduisent au dehors par les pommettes des joues, et les MAXILLAIRES, qui portent les dents. Le MAXILLAIRE INFÉRIEUR est le seul os de la tête qui soit mobile.

**TRONC.** — Le tronc comprend le THORAX et l'ABDOMEN.

Le THORAX ressemble à une sorte de cage osseuse. Il est formé, en arrière, par la COLONNE VERTEBRALE, en avant, par le STERNUM, sur les côtés, par les COTES, et en dessous par le DIAPHRAGME, membrane musculaire qui le sépare de l'abdomen.

La COLONNE VERTEBRALE est une espèce de tige osseuse,

qui s'étend depuis la tête jusqu'à l'extrémité inférieure du tronc. Elle se compose de TRENTE-TROIS petits os, remplis les uns sur les autres. Ces os, appelés VERTEBRES, présentent diverses saillies servant de points d'attache aux muscles. Chaque vertèbre porte une ouverture à sa partie centrale, et l'ensemble de ces ouvertures forme un long canal qui renferme la MOELLE EPINIERE.

Les COTES sont des arceaux, longs, flexibles et courbés en forme de cerceaux. Elles sont au nombre de douze paires. Les côtes s'articulent en arrière avec la colonne vertébrale et se rattachent en avant au STERNUM, os plat situé au milieu de l'avant de la poitrine.

Dans le thorax se trouvent le COEUR, organe principal de la circulation du sang, et les POUMONS, organes de la respiration.

L'ABDOMEN est limité, en arrière, par la colonne vertébrale; en bas, par les OS ILIAQUES, qui forment les hanches; sur les côtés, et en avant, par des muscles. Il contient le FOIE et les principaux organes de la digestion, tels que l'ESTOMAC, le PANCREAS et les INTESTINS.

**MEMBRES.** — Les membres, au nombre de quatre, sont placés symétriquement deux à deux. On les divise en membres SUPÉRIEURS et en membres INFÉRIEURS.

Les MEMBRES SUPÉRIEURS se composent chacun de quatre parties: l'ÉPAULE, le BRAS, l'AVANT-BRAS et la MAIN.

L'ÉPAULE comprend deux os l'OMOPLATE et la CLAVICULE. Le premier, de forme triangulaire et aplati, est placé à l'arrière de l'épaule; le deuxième long et cylindrique, est situé en avant, à la base du cou.

Dans le bras, il n'y a qu'un os, l'HUMÉRUS, qui s'articule, en haut, avec les deux os de l'épaule, et, en bas, avec ceux de l'avant-bras, le RADIUS et le CUBITUS.

A l'extrémité de l'avant-bras se trouve la MAIN, qui se divise en trois parties: le CARPE OU POIGNET, le METACARPE et les DOIGTS. Le carpe renferme huit os, disposés sur deux rangées; le métacarpe en a cinq, et chacun des doigts en contient trois, sauf le pouce, qui n'en a que deux.

Les MEMBRES INFÉRIEURS se composent aussi de quatre parties: la HANCHE, la CUISSE, la JAMBE et le PIED.

La HANCHE est formée par un seul os, large et solide, nommé os ILIAQUE. Dans la cuisse, comme dans le bras, il n'y a qu'un os, le FEMUR, la plus longue des pièces osseuses du corps; cet os s'articule, en haut, avec l'os de la hanche et, en bas, avec

Si Séraphin vivait...



"Vous l'avez dit, MONSIEUR GREENWOOD!"

**JOE GREENWOOD:** By Joe, mon Pete, j'sus certain qu'il a personne qui veut la faillite du pays.

**PIT CARIBOU:** I' font pas ça volontairement pour entrainer l'inflation. Mais, on dirait qu'ils le veulent sans s'en apercevoir.

**JOE GREENWOOD:** You know, mon Pete, c'est tous ceux qui trichent le rationnement qui risquent d'entrainer la hausse des prix.

**PIT CARIBOU:** Vous l'avez dit! Ça serait ben effrayant si c'était comme à la dernière guerre.

**JOE GREENWOOD:** J'étais aux États, dans ce temps-là. I'm an American, you know. Don't forget. Les prix ont ben monté là aussi.

**PIT CARIBOU:** Ici, j'avait pas de rationnement ni de plafond. Tout se vendait assez cher, qu'c'était pas acheter. On a payé le sucre 25¢ la livre. Pis les oeufs sont montés jusqu'à 90¢ la douzaine, pis on pouvait pas en trouver tout le temps.

**JOE GREENWOOD:** C'était une vraie désastre! Mais, t'as pas parlé du beurre?

**PIT CARIBOU:** Ah! ben, le beurre, lui, c'était pas abordable; 85¢ la livre, j'pense. On était obligé d'en passer souvent.

**JOE GREENWOOD:** By Joe, ça montre que le rationnement c'est une bonne chose. On manque pas des necessities of life. Pis, on est pas obligé de les acheter à des prix fabuleux.

**PIT CARIBOU:** Vous l'avez dit, monsieur Greenwood! Les enfants sont pas privés de beurre, pis de sucre, pis des autres aliments qui leur faut pour grandir.

**JOE GREENWOOD:** Faut être bien imprévoyant, déloyal même, pour pas obéir aux règlements du rationnement. On se volerait nous-mêmes.

**PIT CARIBOU:** C'en plein ça. Moi, j'calcule qu'on doit appuyer les mesures du Gouvernement pour empêcher l'inflation, vous l'avez dit.



L'INFLATION C'EST LA RUINE

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE



## PROJETS D'EXPANSION DU SERVICE TÉLÉPHONIQUE RURAL

Pour marcher de pair avec le développement de l'agriculture et étendre le service à un plus grand nombre de familles rurales, l'industrie du téléphone travaille à d'importants perfectionnements et à des méthodes nouvelles.

Des projets sont déjà en cours pour reprendre l'expansion du téléphone rural, qui fut interrompue en 1940 quand nos forces armées eurent un pressant besoin d'outillage et de matériaux. On poursuit des études pour déterminer les besoins et établir des données relatives à l'exécution de projets visant au développement du service téléphonique rural.

L'objet que nous nous proposons, c'est de fournir le téléphone au plus grand nombre possible de familles rurales.





## LE TRANSPORT ROUTIER AIDE AU PROGRÈS DES CITÉS

Le développement des cités et des villes dépend toujours des moyens de transport dont elles peuvent disposer... et surtout où un système de transport par autobus a été établi, des centres progressifs desservis par des grandes routes ont pu connaître un essort continu vers le progrès.

La commodité et le confort de ce système de transport en a fait le choix de milliers de personnes.

Aucun autre moyen de transport par terre n'offre à ses passagers le panorama que l'on peut contempler en voyageant en autobus, et les nouveaux autobus du modèle wagon-salon, déjà en circulation, sont d'un luxe amélioré qui augmente encore le plaisir des voyageurs.

Sur les nouveaux autobus, les passagers sont assis

plus haut et les fenêtres sont plus grandes et permettent une meilleure vue des endroits intéressants. Les sièges moelleux dont les dossiers s'inclinent à l'angle désiré sont munis de serviettes blanches à la partie supérieure du dossier sur lesquelles la tête s'appuie. La ventilation est améliorée, et l'espace réservé aux bagages est à l'épreuve de la poussière et de l'eau.

La Compagnie de Transport Provincial rétablit progressivement ses services sur les routes qu'elle desservait avant la guerre. Le progrès ne dépend que de la facilité avec laquelle les nouveaux autobus peuvent être obtenus, et de la libération des autobus actuellement affectés au service des usines de guerre essentielles.

Pour tout renseignement au sujet d'un voyage d'affaires ou d'agrément, veuillez communiquer avec votre agent de voyage local ou



1188 OUEST, RUE DORCHESTER, MONTREAL

## LES MAISONS

J'ai fait cet après-midi, une promenade à pied. J'avais besoin d'être seul, seul avec mes soucis, mes pensées, mes désirs, mes chagrins, de les retourner, de les sasser, de les remuer, de m'en attrister... et j'allais sur la route durcie, en dépit du vent qui rasait le sol. N'ayant plus de feuilles à faire danser, le vent maltraitait les brins de neige arrachés aux champs sans vie...

Et je regardais les maisons. Elles me font l'impression de grandes personnes sur le bord de la route, qui parlent, qui jacent, qui bavardent. Vous ne les comprendrez que si vous les interrogez. Je l'ai fait, moi, cet après-midi, et dame! comme ça n'a fait du bien. Il y avait une vieille maison qui avait perdu sa cheminée: c'était triste à voir. On lui avait arraché ses fenêtres aussi: il n'y a rien au monde de plus désolant. Une maison sans cheminée est une maison sans âme, la fumée indique la vie. Une maison sans fenêtre est une maison qui n'a plus ses yeux: c'est la nuit autour d'elle. Une maison abandonnée est une maison morte: remarquez donc comme elles croulent vite les maisons qu'on n'habite plus. Le lierre même en enlaçant leurs flancs déplore leur solitude, car ces baisers n'ont pas de réponse. Elles ressemblent, les vieilles maisons, à ces pauvres vieux qui restent seuls dans la vie amère, qui, abandonnés, vont leur destinée sans une flamme pour réchauffer leurs vieux cœurs, sans une amitié pour supporter leur pas qui chancelle, sans la moindre parcelle d'amour ou de sympathie... Elles vieillissent vite, vite, trop vite. D'une année à l'autre on ne les reconnaît plus. Un jour, elles croulent. Il en est ainsi des vieilles gens.

Plus loin, une maison avec toutes ses fenêtres, avec une cheminée qui fume... Je tente de surprendre dans cette fumée qui monte les rêves, les illusions, les espoirs qu'elle emporte. Cette fumée monte tout d'abord, inquiète et timide dans l'atmosphère gris, comme si à la paresse elle voulait se prêter; puis, elle semble s'éveiller comme fouettée par le vent glacé, et tout droit dans le ciel maintenant elle monte. C'est l'heure toute proche du souper, et c'est peut-être la raison pour laquelle la fumée un instant plus tard monte dans le soir, lente et grave, pour paraître l'instant d'ensuite, se recueillir, satisfaite et contente.

Je suis revenu vers la ville, songeant à cette fumée qui montait... et je m'acharnais encore à deviner les secrets qu'elle emportait avec elle vers les étoiles. Au village, les fumées jaissaient lentement au-dessus des toits; certes elles se communiquaient des potins, elles se chuchotaient des secrets dans les frissons du vent... Oh! elles en savent long, ces petites fumées! Ce qu'elles se disent entre elles, dommage que nous l'ignorions... Car elles emportent tous les rêves qu'on laisse devant l'âtre s'évaporer en beautés, elles emportent toutes les joies qu'on laisse éclater, elles emportent toutes les pensées qu'on effeuille en silence. La fumée, elle est la messagère du bambin qui s'amuse avec ses jouets sur les tapis de cuisine et dont la vie tient à ce plaisir du moment; de l'amoureuse qui jongle avec ses soupirs, ses désirs, ses rêves; des parents qui la journée faite tissent encore des espoirs jamais comblés; des vieux qui en égrenant leur chapelet égrenent aussi leurs souvenirs. Cette fumée, qui a le cœur léger, que dit-elle sinon ce qu'elle apprend?

Les maisons abandonnées n'ont pas d'attraits. Même plus, elles effraient. Dans une je suis entré. Il y faisait froid. Les planchers criaient sous mes pas, comme si je leur avais fait mal. Les murs, pleins de souvenirs, semblaient me regarder avec étonnement. Les fenêtres, par où glissait un jour douteux, semblaient des yeux mourants dans un corps agonisant. Au second,

des bruits nettement perceptibles comme si quelqu'un marchait... Dans les vieilles maisons, il y a toujours des bruits, comme si ceux-là qui les habitent y vivaient encore, invisibles mais désireux qu'on le sache. Non, les maisons abandonnées n'ont pas de charmes à offrir, pour cette raison qu'elle n'ont plus la vie.

La vie! Quand on a la vie, on rit, on badine, on chante, on pleure, on aime... La maison qu'on habite rit avec nous, badine avec nous, chante, pleure et aime avec nous... Son existence se moule sur l'existence de ceux qu'elle abrite. Elle assiste à tous les événements, elle est de toutes les fêtes comme de tous les deuils. La nuit, elle veille sur les fronts appesantis par le sommeil; elle est une sentinelle. Les jours d'hiver, c'est elle qui expose ses flancs aux grands vents qui viennent du large, aux pluies glacées, aux rudes tempêtes; dans les amoncellements de neige, elle dit son plaisir de vivre par cette fumée qu'elle jette vers le ciel et qui semble comme la chaude prière du bonheur et du confort dans l'air froid et piquant.

Et je suis revenu à mon cabinet de travail. J'y ai trouvé la vie avec le feu qui ronronne, mes paperasses qui m'invitent au travail, ma plume prête à écrire, du papier blanc sous mes yeux. Si la fumée monte au-dessus de mon logis, ce soir, elle emporte cette pensée à qui voudra la cueillir; rien ne vaut un coin de maison où, quand dehors il fait froid, il vente, il neige, on peut, en écoutant les battements de son cœur, dans le calme, près du feu qui chante, goûter cette paix intime que donne le foyer, et s'en désaltérer.

Maisons closes... maisons qui jacent. Les premières restent sans vie tant qu'elles seront seules. Les secondes sourient parce que des âmes les animent. Il en est ainsi du cœur. S'il est fermé à la pitié, à la compassion, au dévouement, à l'idéal, comment peut-il battre librement, avec satisfaction? Et comment battra-t-il à contre-temps si sur le chemin de l'existence, il comprend que la vie a un prix et qu'elle mérite d'être vécue pour peu qu'on la comprenne.

YVONNIC

## Qu'en pensez-vous, Mesdames ?

UNE BELLE LETTRE

Lettre de condoléances de Eugénie de Guérin à Mlle Antoinette de Boisset, le 11 avril 1837.

"Que Dieu vous console, ma pauvre Antoinette, qu'il vous soutienne, qu'il vous aide! votre douleur est au-dessus de vos forces, au-dessus de tout ce qu'on pourrait vous dire. Aussi je ne dis rien, je ne vous écris que des larmes, et combien je suis accablée de la perte que vous venez de faire. Quel coup de foudre! mais Dieu nous frappe quand il veut, comme il veut et dans les endroits les plus chers. C'est un père, il sait pourquoi il nous afflige et nous prend ceux que nous aimons. Entrons dans ses vues; que la foi nous aide dans ces sacrifices impossibles à la nature; voyons le ciel où s'en vont ceux qui nous quittent, où nous les rejoignons pour toujours après une courte séparation. Nous passons tous rapidement sur la terre; heu-reux ceux qui, comme votre chère sœur, s'en vont avec une vie pieuse et sainte, vie de souffrances et de résignation, si conforme à Jésus crucifié; aussi c'est à ces âmes qu'il dit au moment de la mort: "Venez à moi!"

Votre Laure est au ciel, chère Antoinette, tout le fait espérer, elle était si pieuse, si angélique, et le bon Dieu est si bon!

Ma pauvre amie, je sens que je ne puis rien, que toute mon amitié et toute chose humaine est impuissante pour votre douleur; je me sers de Dieu, je le prie pour vous, pour votre pauvre mère et tous les affligés que vous êtes. Je prie aussi pour la sainte, presque en l'invitant.

Adieu; je n'ose pas continuer et toucher plus longtemps à votre douleur.

Plus que jamais toute à vous, chère Antoinette.

EUGENIE

## GARDEZ-VOUS EN FORME POUR L'AVENIR



Voici Yvon Robert faisant la démonstration d'une de ses prises d'ortels favorites. Il se jette sur la jambe de son adversaire, le tient sous sa jambe gauche et fait agir la pression de tout son corps. Puis, les genoux refermés, il met ses épaules en jeu pour presser davantage l'adversaire. C'est une prise très douloureuse qui, bien appliquée, donne des résultats rapides.



Ici, nous voyons Yvon Robert donnant une démonstration de sa célèbre prise de bras en ciseaux. En position debout, il serre d'abord la tête de son adversaire par en avant, le bras gauche refermé. Il lance alors l'adversaire par en arrière en exerçant une prise de ciseaux de bras au cours de la chute de celui-ci. Après quoi, il applique une prise de jambes et, dès que tous deux touchent le matelas, il se met à tirer.



YVON ROBERT à l'oeuvre

TOUT le monde ne saurait se livrer à un sport aussi violent que la lutte, mais ceux qui s'y adonnent peuvent améliorer leur technique en étudiant les méthodes des champions. Quant à ceux qui suivent les parties de lutte en simples spectateurs, ils en retireront un plaisir plus grand si, en consultant l'un des manuels peu dispendieux publiés à ce sujet, ils connaissent les moyens par lesquels les grands lutteurs appliquent leurs prises ou déjouent celles de leurs adversaires.

De toute façon, développez vos propensions pour les sports, quels qu'ils soient; exercez la modération dans votre régime alimentaire, pratiquez fréquemment la marche, respirez l'air frais à pleins poumons et ainsi vous vous garderez en forme pour l'avenir.

A L'APPUI DU PROGRAMME NATIONAL DE CULTURE PHYSIQUE

LA BRASSERIE  
**MOLSON**  
LIMITÉE

POUR MOI,  
DES TIMBRES  
DE PARGNE DE GUERRE

## CULTIVATEURS et HOMMES de FERME

Faites de l'argent

# dans LES BOIS cet hiver à couper du bois de pulpe

- BÛCHERONS
- CHARRETIERS
- CHARPENTIERS
- CHAUFFEURS
- CAMIONS ET TRACTEURS
- MÉCANICIENS
- FORGERONS
- CUISINIERS
- ET AUTRES

En temps de paix ou en temps de guerre... on a toujours besoin d'employés pour la coupe ou le transport du bois de pulpe. Cet hiver particulièrement, on aura besoin de beaucoup d'ouvriers dans l'industrie de la pulpe et du papier. Plusieurs emplois vous attendent, dans des camps confortables, avec de la bonne nourriture. Vous vous ferez d'excellents revenus d'entre-saison. A certains endroits, il y aura aussi du travail pour vos chevaux. Informez-vous. Prenez tout de suite la résolution de faire ce surplus d'argent.

**ADRESSEZ-VOUS DÈS MAINTENANT AU**

bureau national de placement le plus près; ou au représentant local du ministère provincial de l'Agriculture; ou au bureau de votre coopérative agricole, s'il y en a un dans votre localité;

ou SIGNEZ un engagement avec n'importe quel solliciteur représentant une compagnie de pulpe et papier, autorisé par le service national de placement. La meilleure chose à faire serait de retourner à la compagnie pour laquelle vous avez déjà travaillé.

Approuvé par: A. MacNAMARA, sous-ministre du Travail.

**TOUJOURS Superbes**

Limpiées — brillantes — magnifiques.  
Choisissez à même un assortiment de ces bagues et anneaux superbes pour toute la vie.

**Bagues À DIAMANTS ET ANNEAUX DE MARIAGE**

**Blue River**

**Bijouterie Benoit Enrg.**  
285 rue St-Georges Tél. 530-J Saint-Jérôme

**LA SOCIÉTÉ DES CONCERTS...**

suite de la première page

se poursuivront durant la saison avec des artistes de renom. Mentionnons à l'avance deux noms bien connus dans le monde musical et vocal: Mlle Irène Moquin soprano, et M. Gérald Desmarais, basse.

La vente des billets pour la saison musicale se poursuit activement et il faut espérer que le succès couronnera les efforts de tous. Il faut recruter trois cent membres nouveaux qui verseront la cotisation de cinq dollars, et auront de ce fait l'avantage d'assister à toute la série de concerts de la saison musicale. Que tous les Jérômiens se fassent un devoir et un plaisir de souscrire à la Société des Concerts de Saint-Jérôme, afin que les belles auditions musicales soient un réel passe-temps dans la vie jéroimienne. Jusqu'ici les sollicités à la vente des billets ont été bien accueillis et il faut souhaiter ardemment que tous ceux qui s'intéressent à l'art musical s'empressent de se procurer leurs billets de saison. La vie jéroimienne, avec ses heures monotones de vie de province, en sera d'autant embellie et illuminée, si on s'accorde la détente heureuse d'un beau concert musical, de temps à autre.

prombie. Comté de Terrebonne, province de Québec, lequel point se trouve à 320 pieds, plus ou moins, au sud-ouest de la ligne de division des lots nos 1-A et 2-A, mesuré le long de la rive de ladite rivière, de là dans la direction nord 13 degrés 52 minutes ouest une distance de 132 pieds à un point sur la rive sud-est de ladite rivière, sur une partie du lot numéro Un-B (pièce 1-B) aux dits plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Ste-Adèle, dans le neuvième rang du Canton d'Abercrombie, Comté susdit.

Avis est aussi donné qu'à l'expiration d'un mois de la date de la présente publication des présentes, The Bell Telephone Company of Canada s'adressera, conformément à l'article 7 de ladite loi, au Ministre des Travaux Publics, à son bureau en la Cité d'Ottawa, pour l'approbation des dits plans et pour l'autorisation de construire ledit câble.

Date à Montréal, ce deuxième jour d'octobre 1945.

G. H. ROGERS,  
Secrétaire.

(4fs-50ct.)

**LA VIE PRATIQUE**

**Dangers d'incendie à la maison**

Pas d'ouverture dans le garage pour l'évacuation du gaz. Garage non à l'épreuve du feu à même la maison.

Entrée électrique défectueuse. Cheminée n'exécédant pas assez le toit.

Bois au-dessus de la cheminée.

Toit combustible en bardeaux exposé aux étincelles.

Antenne de radio sans parafoudre.

Cheminée mal construite, sans revêtement intérieur.

Cheminée sans tablette.

Trou de tuyau ouvert ou recouvert de papier.

Cheminée croche.

Linges à sécher sur fils électriques.

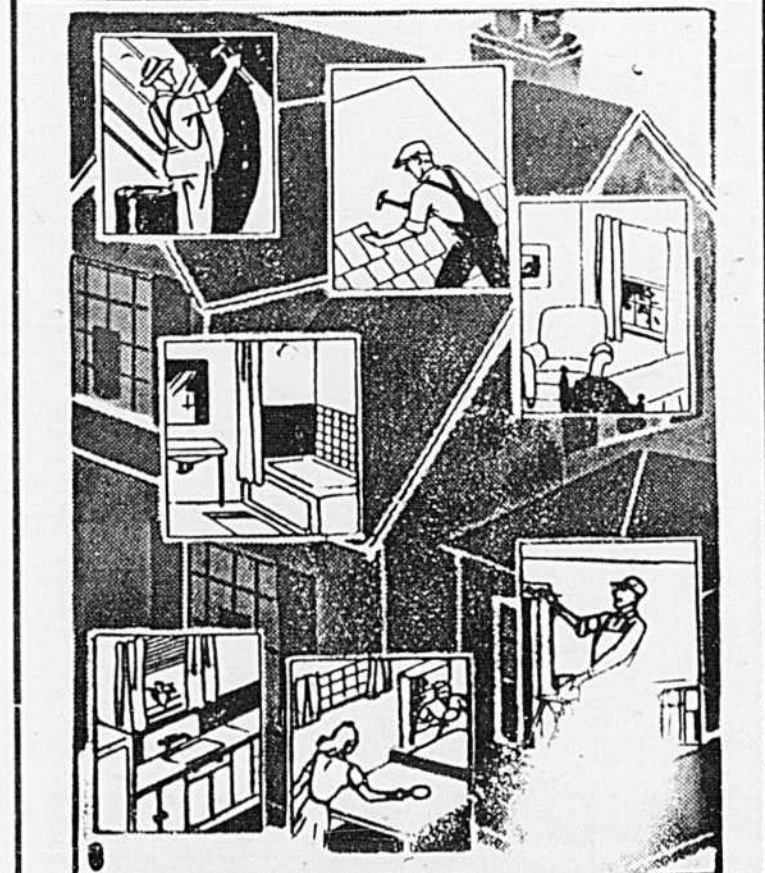
Sûreté dans la cheminée.

Ouverture entre maison et ga-

**Loi de protection des eaux navigables**

S.R.C. 1927 — Chapitre 140

The Bell Telephone Company of Canada donne avis par les présentes qu'elle a, conformément à l'article 7 de ladite loi, déposé chez le Ministre des Travaux Publics à Ottawa, et au bureau du Régistrateur de la division d'enregistrement du Comté de Terrebonne, à Saint-Jérôme, province susdite, une description du site et le plan concernant la construction d'un câble téléphonique au-dessus de la Rivière du Nord à partir d'un point sur la rive nord-ouest, sur le lot numéro Un-A (1-A) au plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Ste-Adèle, dans le neuvième rang du Canton d'Aber-



**POUR VOS REPARATIONS**

Matériaux de construction  
Plomberie — Peintures  
Quincailleries

**FERRONNERIE**  
**ALFRED LANGLOIS**

503 RUE SAINT-GEORGES — SAINT-JEROME  
Téléphone 54

**ASSURANCES**

Assurances contre le feu, le vol, les accidents et maladie

Assurance sur automobiles et bris de glace

Assurance-Vie "Confederation Life"

**Rodrigue Bélanger**

223 rue Saint-Georges Tél. 106 Saint-Jérôme

rage sans porte ignifuge autofermante.

Tuyau fléchissant. Joints défectueux.

Tuyau au travers du plancher non protégé par anneau métallique.

Rebuts dans le grenier.

Appareils électriques non approuvés ou mal installés.

Fumer au lit.

Vadrouille à l'huile dans une garde-robe.

Rideaux trop près du poêle.

Plancher, mur et plafond non protégés autour du poêle.

Allumettes à la portée des jeunes enfants.

Boîte à bois trop près du poêle.

Fer électrique sans contrôle de chaleur, laissé raccordé.

Balayures sur le registre de chaleur.

Fils électriques sous le tapis.

Mur creux sans coupe-feu.

Foyer à parois trop minces et sans écran métallique.

Fusible trop fort ou remplacé par un substitut.

Installations électriques non conformes aux règlements.

Huile de charbon trop près du poêle.

Fils électriques suspendus à des clous; boucle dans les fils électriques.

Tuyau passant dans un endroit inaccessible.

Solvants appuyés sur la cheminée.

Dégeler un tuyau avec une flamme nue.

Linge huileux exposé à l'air, au lieu d'être mis dans une boîte métallique étanche.

Nettoyeur liquide inflammable.

Garde ou usage de gazoline dans la maison.

Chercher une fuite de gaz avec une flamme nue.

Cendres près d'une cloison de bois.

Cendres dans un récipient en bois.

Rebuts dans la cave.

Mur brisé.

**BILLET DU JEUDI**

**Vigny le stoïque**

Alfred de Vigny meurt à soixante et six ans, le 17 septembre 1863. Il succombe à un mal alors mystérieux, probablement le cancer. Avec Hugo, Lamartine, Musset, il est en France l'un des poètes les plus représentatifs de l'ère romantique. L'homme est d'abord soldat. A dix-sept ans il fait partie de l'escorte de Louis XVIII, sur la route de Gand. Dans le même cortège chevauche Alphonse de Lamartine, de sept ans plus âgé, mais les deux poètes ne se connaissent pas. A la mort de Vigny, Lamartine écrit: "Une belle carrière militaire couronnée par une haute dignité et un grade illustre sous une maison royale, c'était l'idéal de sa vie". A l'époque de Gand, Vigny se sent tout fier de son grade de lieutenant. Blond et mince, les yeux bleus, il porte crânement l'uniforme rouge d'officier de la Maison du Roi. A ce moment de sa vie, note Fortunat Strowski, il avait une expression gracieuse et maligne, qui se tourna plus tard en réserve et en mélancolie. Ce dernier trait tient sans doute à l'influence de sa mère, qui lui avait donné une éducation sévère, ne transigeant en rien avec les principes. Royaliste par tradition de famille, vivant dans le souvenir de l'ancien régime et le regret de l'ancien régime et le regret de l'ancien régime et le regret de l'ancien régime.

**PETITE ENCYCLOPÉDIE**

**L'origine des boîtes postales**

DANS LE QUÉBEC

Les touristes qui aiment non seulement à visiter le Québec mais à se renseigner sur nos coutumes seront sans doute intéressés à lire l'article suivant que publie, dans l'une de ses récentes livraisons, le Bulletin des Recherches Historiques, sous le titre: "Les boîtes postales rurales":

"Il y a demi-siècle, le bureau de poste dans nos paroisses rurales était avec l'église et le presbytère le lieu où se rencontraient les habitants des concessions. Ceux qui recevaient des lettres et des journaux se rendaient au bureau de poste et en profitaient pour faire la causette avec les parents et les amis qu'ils y rencontraient. Les boîtes rurales ont changé tout cela. Aujourd'hui, dans la plupart des paroisses qui ont une route un peu passante, l'habitant n'a qu'à se rendre à la devanture de sa maison pour cueillir ses lettres et ses journaux dans la boîte que le département des postes a installée sur la grande route, à quelques pas de sa maison.

"Dès avant 1900 on avait développé aux Etats-Unis un système

de livraison rurale assez dispendieux mais qui fut tout de même très apprécié par les fermiers. La province d'Ontario voulut adopter le même système. L'agitation se fit si pressante que le ministre des postes, M. Rodolphe Lemieux, organisa une enquête à travers le pays pour se rendre compte du coût de l'entreprise. Et dès le 10 octobre 1908, 40 boîtes postales étaient installées entre Lancaster et Hamilton, dans la province d'Ontario. L'essai fut heureux et, peu après, on commença à installer des boîtes un peu partout dans la province voisine.

"La première route de livraison rurale dans la province de Québec fut celle de Charlebourg No 1 qui fut établie le 27 septembre 1912.

Les cultivateurs de la province de Québec ne tardèrent pas à se rendre compte des avantages du nouveau mode de livraison postale et, un quart de siècle après son introduction dans la province de Québec, on peut dire que toutes les grandes routes jouissent de cette amélioration."

Spécialité: faire-parts de mariage

TEL: 373

**J. ARTHUR BOIVIN**

REPRESENTANT

L'IMPRIMERIE GASSE

Sainte-Thérèse

590, rue St-Georges St-Jérôme, P. Québec

**POUR VOS HUILES A MOTEUR**

consultez

**Laurentide Oil Reg'd**

B. Aubin, prop.

HUILES A MOTEURS HUILES INDUSTRIELLES

GRAISSES

Vendeur autorisé des produits: Avio-Aviation et Veedol

Tél. 98 w 2 Saint-Jérôme

**M. DUPLESSIS...**

suite de la première page

sitéuses de Québec, 1 George VI, ch. 81, vous recevez une allocation au montant de \$47.13 par mois.

Par décision de l'Office de l'assistance aux mères nécessiteuses, votre allocation sera à l'avenir de \$42.13 par mois à commencer du premier septembre 1945.

Le chèque qui vous sera envoyé le ou vers le 10e jour du mois d'octobre 1945 sera de \$42.13.

Remarques: Pour votre information, veuillez prendre connaissance de la lettre ci-annexée que vous adresse l'honorable M. Antonio Barrette, ministre du Travail de qui relève l'application de la loi de l'assistance aux mères nécessiteuses.

Votre tout dévoué,  
J.-R. FOREST, Président.

Date à Québec ce 20 septembre 1945.

Voilà maintenant le texte de la lettre de l'hon. M. Barrette, annexée à la circulaire: Province de Québec, Ministère du Travail, Cabinet du ministre. Québec, le 20 septembre 1945

A toute bénéficiaire d'une allocation de mères nécessiteuses,

Madame, je désire vous informer que notre gouvernement vient d'amender les règlements de la loi de l'assistance aux mères nécessiteuses de façon à vous permettre de bénéficier d'un revenu supérieur à celui dont vous avez bénéficié dans le passé.

Conformément aux règlements de la loi de l'assistance aux mères nécessiteuses en vigueur avant le 1er septembre 1945, l'Office devait déduire, de toute allocation versée à une mère nécessiteuse, le montant total de l'allocation familiale qu'elle pouvait recevoir en vertu de la loi fédérale des allocations familiales pour ses enfants au-dessous de seize ans; en conséquence votre allocation de mère nécessiteuse aura très considérablement diminué.

Le gouvernement, afin de permettre aux mères nécessiteuses de pouvoir bénéficier d'une amélioration dans leurs revenus, a révisé le taux de base des allocations aux mères nécessiteuses en l'augmentant de \$10. par mois, c'est-à-dire que le taux de base a été fixé à compter du 1er septembre 1945 à \$35. par mois pour une mère et un enfant résidant dans une cité ou une ville de 100,000 ou plus et à \$30. par mois pour une mère et un enfant résidant ailleurs.

Le gouvernement a de plus décrété le paiement d'une allocation supplémentaire additionnelle égale à la réduction du taux décroissant des allocations familiales du gouvernement fédéral, et a fixé comme minimum de cette allocation supplémentaire au taux de base le paiement de \$1. par mois pour chaque enfant additionnel en sus du premier au-dessous de 15 ans. C'est donc dire que le gouvernement a ordonné qu'en plus du nouveau taux de base attribuable à votre cas et qu'en plus de l'allocation familiale que vous recevez du gouvernement fédéral, il vous soit payé une allocation supplémentaire, tel que plus haut mentionné, pour chacun de vos enfants en plus du premier au-dessous de seize ans.

En additionnant le montant que vous recevez à l'avenir du gouvernement provincial comme allocation de mère nécessiteuse au montant que vous recevez en allocation familiale du gouvernement fédéral, vous constaterez que votre situation financière est de beaucoup améliorée et que le montant total des deux allocations représente une aide de beaucoup supérieure à celle que vous receviez dans le passé.

Par conséquent, vous constaterez que le gouvernement provincial a considérablement amélioré votre situation financière et que la décision qu'il a prise en amendement des règlements de la loi de l'assistance aux mères nécessiteuses est tout à votre avantage et vous permet de bénéficier d'un revenu beaucoup plus élevé.

Je suis confiant que vous saurez apprécier l'effort que fait constamment notre gouvernement pour améliorer autant que possible les différentes lois sociales de la province.

Votre tout dévoué,  
Antonio BARRETTE,  
Ministre du Travail.

On comprend que l'hon. M. Duplessis ait attendu que l'hon. M. Barrette fut rendu très loin, en Europe, pour faire parvenir aux mères nécessiteuses la lettre obscure, trompeuse, mystifiante de son ministre du Travail, avec la circulaire qui révèle que les allocations ne sont pas augmentées mais diminuées.

Un bon nombre de copies de cette circulaire et de celle quel cynisme le cabinet des 21 trompe ses administrés. Elles permettront à l'électorat de ce comté de constater avec lettre ont été envoyées à des mères nécessiteuses de la Beauce.

Jeanne-Amélie de Baraudin. Trois enfants viennent avant Alfred, qui meurent en bas âge. On imagine la tendresse dont entoure son dernier-né le vieillard, rendu à demi paralysique par les blessures reçues au service de Louis XV. A l'exemple de son père, l'enfant devenu jeune homme ambitionne une carrière dans les armes. Il y connaît un certain succès et des déboires, qu'il évoquera dans GRANDEUR ET SERVITUDE MILITAIRES. Lieutenant à dix-sept ans, capitaine à vingt-six, il s'est d'abord de garnison en garnison. Il se marie à vingt-huit ans et s'installe dès lors à Paris. Sa femme est fille d'un Anglais excentrique, sir Hugh Mills Bunbury. Beau-père et grand-père s'entendent jamais. Vigny commence d'écire jeune, s'intéressant en même temps aux armes et aux lettres. A une époque où la tendance est à l'épanouissement, aux confidences, aux confessions, il se replie sur lui-même. Il est discret, concis, hautain. Dans le monde romantique, il fait vite figure de penseur et de pessimiste. Son vers dépouillé, classique, sans enflures comme celui de Hugo, annonce déjà la poésie moderne. "Il a apporté, écrit de La Salle, un message que personne de son temps ne peut tout à fait comprendre, que lui-même ne saurait d'abord tout à fait concevoir sans doute, mais d'où va procéder un siècle de poésie renouvelée. Sur la fin de sa vie, malade, il reçoit chez lui Baudelaire, et les deux poètes se comprennent comme des frères jumeaux.

En raison de la maladie de sa femme, la vie sentimentale de Vigny est fort triste. On lui connaît quelques liaisons, qui ne lui apportent que de l'amertume. A l'automne de 1838, il décide d'abandonner le monde, il se réfugie dans la gentilhommière du Maine-Giraud, en Charente, que lui a léguée la chanoinesse de Baraudin, sœur de sa mère. S'il s'en échappe de temps à autre, pour un voyage à Londres ou de courts séjours à Paris, il y passe

dans l'ensemble le reste de ses jours. Il ne s'y plaît guère, se résigne cependant à son sort. La petite tourlelle, au-dessus de la porte d'entrée de sa demeure, devient sa tour d'ivoire. Solitaire depuis sa jeunesse, il est plus que jamais. Il souffre sans se plaindre, en silence. "Devenu un homme mûr, écrit Paul Fort, ne voyant plus dans la femme que la trahison, dans la nature que l'indifférence... il s'est réfugié dans un stoïcisme infiniment fier, mais désespéré". L'état de sa femme s'aggrave, et pendant trente ans il la soigne avec un inlassable dévouement. On connaît la finale de LA MORT DU LOUP, l'une de ses plus belles pièces:

Fais énergiquement ta longue et lourde tâche  
Dans la voie où le sort a voulu t'appeler,  
Et meurs sans parler.

Vigny tout entier revit dans ces vers. Malgré sa philosophie rationaliste, qui l'éloigna de la pratique religieuse et de Dieu, il meurt dans la foi de ses pères. Quinze jours avant la fin, il reçoit la visite de l'abbé Vidal, curé de Bercy, un vieil ami. Le prêtre lui donne l'absolution et le poète dit: — "Ah! monsieur l'abbé, quelle bonne action vous venez de faire."

L'ILLETTE (reproduction interdite)

**Un peu de tout**

Les représentants des grandes puissances ne peuvent s'entendre les conflits entre patrons et ouvriers se multiplient, les français, toujours impulsifs, avec hâte se condamnent à mort dans des bouffonneries de procès, et nous nous sommes saignés à blanc pour avoir la PAIX. Si c'est cela la paix, cela ne vaut pas ce que ça coûte.

Dans le temps où les salaires étaient maigres, on pouvait tout de même manger gras.

La rareté extrême actuelle des matériaux de construction n'aidant pas à résoudre le problème du logement.

La famille royale a dîné ensemble pour la première fois de

**Cartes d'Affaires**

**Legault & Legault**  
AVOCATS et PROCUREURS  
L.-L. LEGAULT, K.C.  
Fernand LEGAULT, B.A., LL.B.  
Tél. 60 295, rue Main  
LACHUTE  
Guy LEGAULT, B.A., LL.B.  
10 ouest, rue St-Jacques  
MA. 3866 - MONTREAL

**Gaston Gibeault**  
C. R.  
AVOCAT  
de BOURASSA & GIBEAULT  
Tél. 60 - 5, rue Préfontaine  
Ste-Agathe des Monts

**Paul Larose**  
B.A., LL.B.  
AVOCAT  
84, rue Blainville  
SAINTE-THERESE  
Téléphone 230  
Résidence 185

Résidence: EL. 3070

**Guy Favreau**  
AVOCAT  
Edifice Versailles  
Chambre 100  
60 ouest, rue Saint-Jacques  
HA. 7323  
Montréal

Résidence: EL. 3070

**Raymond Raymond**  
AVOCAT  
298 Labelle, Saint-Jérôme  
TEL. 61

Résidence: 182, Castonguay  
Tél. 767

**Mario Beaudry**  
B.A., LL.M.  
Avocat et Procureur  
Ste-Agathe des Monts

Résidence 159, Tour du Lac  
Tél. 374

Bureau 43, S.-Vincet  
Tél. 217

Résidence: 10 ouest, rue St-Jacques,  
Suite - Immeuble Thémis  
PLateau 5241\*

**Henri Prévost**  
B.A., LL.B.  
Avocat  
298 rue Labelle  
Tél. 85  
SAINT-JEROME

C.-E. Marchand, C.R., conseil

Bureau: 61  
Tél. 510

**Armand Parent**  
Comptable-Vérificateur  
Autorisé de la Commission Municipale de Québec  
Classe "A"

Rés.: 389, blvd Melançon  
Bureau: 500, avenue du Palais  
Saint-Jérôme, Qué.

**Louis Mignault**  
Arpenteur-Géomètre  
Bureau: 316 rue Saint-Georges  
Résidence: 17 rue Saint-Faustin

**SAINT-JEROME**

Bureau: 25  
Tél. 25

Résidence: 355  
Tél. 355

**Sénécal & Cie**  
Comptables Publics  
Spécialistes en impôt sur le revenu  
320 St-Georges, St-Jérôme  
Tél. 987

16a St-Charles, Ste-Thérèse  
Tél. 250

Téléphone 471

**J.-Gavan Power,**  
B.A., LL.L.  
Avocat & Procureur  
69 rue Préfontaine Est  
(coin St-André)

Sainte-Agathe des Monts

**YVON BOCK**  
AVOCAT  
2 est, rue Bellechasse  
MONTREAL  
CA. 8313

Dans le commerce de l'automobile, il n'y a encore rien de changé, les salles de montre sont toujours vides. Cependant on peut dire et on décore en vue de l'expiration des nouveaux modèles qui viendront on ne sait quand. Les nombreuses grèves ne hâteront pas l'apparition des nouvelles voitures. En attendant, les garages et les ateliers de réparation et de peinture connaissent une ère extraordinaire de prospérité.

Entendu dans un hôpital: Elle: Pâisais encore ben? Luf: Pour dire vrai, je pâisais moins que je pâtais.

Il ne faut pas croire cette définition d'un parlement: parle et ment.

C'est avec peu d'enthousiasme que les marchands de combustible, spécialement de charbon, vont approcher l'hiver. L'opinion générale dans ce milieu est que les approvisionnements d'anthracite sont inférieurs d'au moins 20 pour cent à ceux de la saison 1944-1945. Par contre il y a de l'huile à chauffage en quantité pour ceux qui utilisent les brûleurs à l'huile.

# Nouvelles de Saint-Jérôme et du Comté de Terrebonne

## La Cie de Construction de Saint-Jérôme, Limitée

Entrepreneurs-Généralistes  
General Contractors

CONSTRUCTION IMMEUBLE ADMINISTRATION

Edifice Marchand Tél. 61 298 rue Labelle

A vendre: MATERIAUX DE CONSTRUCTION, provenant de la démolition de l'Aréna de Saint-Jérôme. Bois, acier structure, filage électrique, plomberie, etc. S'adresser sur les lieux ou au Bureau de la Compagnie.

## MUTATIONS DE PROPRIETES

Voici les mutations de propriétés enregistrées dans la ville de Saint-Jérôme, au cours du mois d'août.

La Ville a substitué le nom de Hurt Holliger à celui de Arthur Fletcher;

de Léo Guindon à celui de Daniel Danis;

de Supertest Petroleum Corporation à celui de Vve Emile Forget;

de Joseph Boiteau à celui de la Succession J. E. Parent;

de Lucien Latour à celui de Valérien Lauzon;

de Armand Maccabée à celui de Ville de Saint-Jérôme;

de Willie Beaudry à celui de Ville de Saint-Jérôme;

de Henri Richer à celui de Hervé Trudel;

de Noël Proulx à celui de Lucien Parent;

de Joseph Lamarche à celui de Paul-Emile Alarie;

de Alphonse Bastien à celui de Paul Bastien;

de J. Roland Trempe à celui de Pierre Champagne;

de Gatheneau Power Co. à celui de Wilfrid Desjardins;

de A. Raymond et C. Morency à celui de Wilfrid Ethier;

de Anthime Paquette à celui de Dorilas Corbett;

de C.E. Chartrand à celui de succession J. E. Parent;

de René Sarrazin à celui de Joseph Labelle;

de Hervé Leblanc aux noms de Joseph Quenneville et Germaine Roy;

de The Regent Knitting Mills à celui de Dame Anselme Beauchamp;

de The Regent Knitting à celui de Louis Nicolas;

de Lucien Laverdure à celui de Dame Lucien Parent;

de Ernest Papineau à celui de Joseph Desjardins;

de Zéphirin Lauzon à celui de Ignace Métivier;

de Hervé Forget à celui de René Magnan;

de Joseph Gagnon à celui de L. C. Tallon;

de Pierre Paradis à celui de Ubald Lachance;

de Georges Houde à celui de Dame Axilda Pilon;

de Edmond Leroux à celui de Jean Larocque;

de Lucien Brisebois à celui de Armand Fleurant;

de Eugène Boivin à celui de Godfroy Boyer;

de Pacifique Raymond à celui de J. Nelson St-Louis;

de Dame Georges Henri à celui de Albert Cyr;

de Charles Martin à celui de Ville Saint-Jérôme;

de Joseph Lemay à celui de Succ. Bruno Nantel;

de Roland Brière à celui de Ville de Saint-Jérôme;

de Euclide Leroux à celui de J. B. Nantel;

de F. A. Desjardins à celui de Eugène St-Vincent;

de J. Arthur Boivin à celui de Léopold Nantel.

## SAISON ARTISTIQUE 45-46 AU SEMINAIRE DE SAINTE-THERESE

1er CONCERT, MERCREDI, le 17 OCTOBRE

Le Séminaire de Sainte-Thérèse présente au premier concert de la saison artistique 1945-46, le Choeur du Conservatoire National de Musique sous la direction de Arthur Lapiere, avec le concours de Marthe Létourneau, soprano, et de Lucienne Phaneuf, contralto.

Le Choeur du Conservatoire, composé d'une quarantaine de voix mixtes, exécutera des oeuvres de Jessel, Lemaire, Métra et en particulier, de Eugène Lapiere, docteur en musique, organiste et directeur du Conservatoire National de Musique, des extraits de son opéra-comique "Le Père des Amours", et une cantate "Les Clochers Canadiens".

Marthe Létourneau, soprano des "Variétés Lyriques", de Montréal, se fera entendre dans "Charmant Papillon", de Campira, Les Filles de Cadix et L'Air des Clochettes, de l'Opéra "Lakmé", de Delibes, et des extraits du "Père des Amours", de Lapiere.

Lucienne Phaneuf, contralto de Montréal, se fera entendre dans "Pensée d'Automne", de Boisdoffre, "Complainte de Pêcheurs", de Lenormand, "Mon coeur s'ouvre à ta voix" de l'Opéra "Samson et Dalila", de Saint-Saëns, et des Extraits du "Père des Amours", de Lapiere.

C'est donc à une soirée des plus intéressantes que le Séminaire invite le public de Sainte-Thérèse, Saint-Jérôme et des environs, mercredi soir prochain, à 8.30 heures p.m. Les billets sont en vente au Séminaire.

FEU - VOL - VIE - ACCIDENT - MALADIE

## Pelletier & Lelièvre Enrg.

Assurances Générales IMMEUBLES

Tél. 952  
304 A, rue St-Georges SAINT-JEROME

## DECES

Le 8 octobre 1945, est décédé M. Godefroy Valiquette, à l'âge de 86 ans. Les funérailles eurent lieu en l'église paroissiale et l'inhumation au cimetière de notre ville.

Le 6 octobre 1945, avaient lieu les funérailles de Mme Vve Odile Charbonneau, mère du Révérend Père J. Charbonneau, O.F.M., missionnaire au Japon. La messe fut chantée par le Révérend Père Lucien Labelle, O.F.M.

Le 8 octobre, est décédée Mme Adélaïde Sauvé, née Elisa Legault, à l'âge de 71 ans. Les funérailles eurent lieu en l'église paroissiale de Saint-Jérôme, le mercredi, 10 octobre courant.

## VOLS AVEC EFFRACTION

M. Pierre Brière, 51 rue Desjardins, a porté une plainte de vol, avec effraction à son domicile, durant son absence et celle de son épouse. La somme volée est de \$1,000.00 en argent. La police provinciale conjointement avec la police municipale poursuit une enquête.

Le 5 octobre courant, vers 8.15 heures de la matinée, M. Gaetan Robert, demeurant au numéro 394 rue Ouimet, portait une plainte au poste de police, qu'en l'absence de son épouse au cours de la journée précédente un ou des voleurs étaient pénétrés par effraction dans son logement pour s'emparer d'une somme d'argent d'environ \$80.00, contenue dans la sacoche de Mme Robert, ainsi que dans une enveloppe déposée dans un tiroir. La police municipale fait enquête.

## Les amis de l'art

Programme offert aux membres: — A l'Eglise Notre-Dame, ce soir: Le Te Deum de Berlioz, présenté par LES FESTIVALS DE MONTREAL. — RECITAUX. — CAUSERIES, de Monsieur Roland Leclerc, (violoncelle) les 20 oct. et 3 nov. à l'Ermitage. — Ceux de Mademoiselle Marcelle Martin, auront lieu à la tribune des orgues de l'Eglise Saint-Viateur d'Outremont, les 18 et 25 oct. et le 29 nov. La date des trois autres sera annoncée plus tard. — Au His Majesty, les 9, 10 et 11 octobre, LA CANADIAN CONCERTS & ARTISTS présente "Les Cosaques du Don", direction Serge Jaroff. — Festival de Musique, film musical avec le concours de Richard Tauber, au Victoria Hall, le 17 octobre, et à l'Auditorium Saint-Alphonse, les 18, 19 et 20 octobre. — Pour les quatre récitals à l'Auditorium du Plateau, avec Raoul Jobin, Rudolf Serkin, Marcel Grandjany et Grégor Piatigorsky; les membres peuvent prendre livraison de leurs billets dès cette semaine. — Pour tous les concerts ci-haut mentionnés, on n'a qu'à

SI VOUS ETES DELAISSE ? Si vous êtes délaissés, écrivez à Boîte postale 32, Clarkston, Wash., U.S.A. Envoyez timbre, (4 ts-1sept.)

AUTO A VENDRE Auto à vendre. Pour informations, appeler à Tél. 518-W St-Jérôme, entre midi et une heure, ou entre 8 et 10 heures le soir.

CAMION A VENDRE A vendre, camion International, 2 tonnes, avec pompe. Bons pneus. En très bon ordre. S'adresser à 4 rue Lavolette, St-Jérôme, pour toute information additionnelle. Tél. 337.

MACHINES A COUDRE Nous réparons tous les genres de machines à coudre. Le travail est garanti. Aussi à vendre, machines à coudre neuves et usagées. S'adresser pour toute autre information à Singer Sewing Machine Co., 30 rue Legault, Tél. 26, Saint-Jérôme.

## Nouvelle Adresse

Mon bureau est désormais situé à 316 rue ST-GEORGES

(Edifice Léonard. Porte voisine du magasin J. W. Cyr)

## ANDRÉ RACINE

OPTOMETRISTE  
Bureau tous les jours Tél. 953w

Docteur

J-Raymond Joly

MEDECIN

32 Ave Legault,

Saint-Jérôme

Téléphone 221

## CE QUI SE PASSE ACTUELLEMENT A BOUCHARD

Les "habitations" érigées durant la guerre pour loger les ouvriers de l'extérieur qui travaillaient aux usines de la D.I.L. à Bouchard, serviront à loger des vétérans sans foyer.

Le ministre des Munitions, l'hon. Howe, s'est rendu, au cours de la semaine dernière, à la suggestion faite par un comité de réhabilitation et d'habitation des vétérans. Des architectes travaillent présentement sur les plans qui adapteront ces "habitations" aux besoins des familles.

A Bouchard, il y a 24 immeubles de logement, et 1,800 personnes peuvent y trouver aisément logis. Les immeubles seront divisés en petits logements de quatre à cinq pièces, avec salle de bain. On compte pouvoir loger ainsi 300 familles.

Un service de chemin de fer et d'autobus facilitera le transport. Tout comme pour les ouvriers, les vétérans paieront un loyer modique, profiteront de récréations variées, et on leur assurera également les services de l'alimentation.

Dans les milieux officiels, on opine que les logements pourront être occupés, d'ici trois ou quatre semaines, soit avant les premiers grands froids.

Il ne fait pas de doute que ces diverses réparations ou modifications commanderont l'emploi de plusieurs personnes de la région.

Notons incidemment que plusieurs centaines d'employés continuent sur le vaste terrain de Bouchard, une besogne de décontamination. Lorsqu'on ferme une usine de remplissage d'obus ou une usine d'explosifs, il faut prendre soin d'enlever ou de neutraliser tout risque qui peut exister avant que l'on mette en vente sur le marché tout immeuble, matériel ou article. Dans certains cas, on immunise les immeubles et leur matériel au moyen de traitements chimiques ou par d'autres méthodes: en d'autres cas, la seule solution pratique c'est la destruction complète par le feu.

Aujourd'hui, vendredi, un groupe de journalistes, qui sont les invités du département des munitions, sous la direction de M. A. H. Newman, assistant sur le terrain des usines Bouchard à une expérience de décontamination, afin qu'ils puissent se rendre compte et informer leurs lecteurs de quelle façon on procède à l'élimination de tout danger dans une région où il y a eu des explosifs. Dans les journaux quotidiens de lundi, des photographies illustreront les comptes rendus des journalistes. A trois heures et trente, aujourd'hui, un immeuble, l'atelier de fusion, imprégné de TNT, sera incendié en présence des journalistes, et M. P. L. Johnson, du comité de décontamination à Bouchard, donnera les explications nécessaires.

Bien des nouvelles circulent relativement à l'emploi du terrain de Bouchard. La War Assets Corporation, quand le travail de nettoyage sera terminé, lequel peut prendre quelques mois encore, mettra en vente le vaste terrain, et les industriels intéressés pourront offrir un prix par soumissions. Une telle procédure est suivie pour toutes

les usines de la Couronne. Le gouvernement se réserve le droit d'accepter ou de refuser toutes les soumissions. Il semble bien que plusieurs industriels sont intéressés à acheter le vaste terrain, le plus vaste que possède le gouvernement fédéral, mais il ne fait pas de doute que le gouvernement accordera à celui qui offrira les meilleures garanties de stabilité et d'emploi. Les noms de deux puissantes compagnies sont présentement mentionnées, mais aucune déclaration officielle n'a été faite à leur propos. Le gouvernement tient à nettoyer totalement le terrain, à mettre tout en ordre, et ensuite à passer le terrain pour des besoins civils. Les deux ou trois mois qui vont suivre devraient nous apporter des nouvelles plus précises.

Les vétérans qui s'installeront à Bouchard, temporairement, ne seront pas sans apporter un bon appui au commerce de Sainte-Thérèse et des environs. Ils seront logés à Bouchard probablement pour la saison d'hiver et une partie du printemps prochain, et cela en attendant que la situation de logement dans Montréal redevienne meilleure. Les statistiques disent que 23,000 militaires, partis combattre il y a quelques années, sont revenus ces dernières semaines, mariés, ce qui ajoute autant de familles au nombre de celles qui existent déjà. On voit tout de suite le problème.

## CLASSIQUE 2.20 ET 2 CLASSES A ST-JEROME, LE 14

Un total de bourses de \$1,000.— Classes 2.23 et 2.15

Les organisateurs du club de courses de St-Jérôme qui tiennent à toujours bien servir leurs habitués viennent de décider d'offrir un excellent programme, dimanche prochain, comme le programme qui devait être offert dimanche dernier n'a pu être prêté à cause de la pluie.

C'est un fort total de bourses de \$1,000, qui sera distribué parmi les différents gagnants à St-Jérôme dimanche prochain et il y aura trois intéressantes épreuves au programme. La principale attraction sera sans aucun doute la grande classique 2.20 pour une riche bourse de \$600. Plusieurs inscrits réputés seront en lice dans cette course qui intéressera aussi bien les propriétaires que les amateurs présents.

Il y aura de plus deux autres classes pour des bourses respectives de \$600. Une classe 2.23 et une classe 2.15. Dans ces deux classes, tout comme dans la classique, les inscrits seront nombreux et de bon calibre.

On nous informe enfin que la piste est en excellente condition malgré la pluie des derniers jours et l'on s'attend à l'enregistrement de temps rapides, à St-Jérôme, dimanche le 14 octobre prochain.

## Pour l'automne

Paletots, coupe-vent, gants, sous-vêtements, chapeaux, casquettes, bas, foulards, chandails, imperméables, cravates, ceintures, pantalons, complets.

Toujours en magasin un assortiment aussi complet que possible, pour hommes et jeunes gens.

J. W. CYR

314, rue St-Georges Tél. 448 Saint-Jérôme

Achetez des bons de la Victoire



## L'EQUIPE JEROMIENNE EST PORTEE EN TRIOMPHE

Le grand gala sportif organisé en l'honneur de la jeune équipe de balle-au-camp de Saint-Jérôme, a remporté un foudroyant succès. De 800 personnes sont venues de tous les coins de la ville chanter les louanges du club qui a remporté le championnat, et plus de 200 personnes n'ont pu assister à la fête, la salle étant trop petite. La salle du marché, pourtant si grande, était remplie à pleine capacité. Les organisateurs n'avaient pas prévu qu'une foule aussi dense aurait répondu à leur appel.

L'orchestre du camp militaire fut vivement applaudi et largement apprécié. Inutile de lui faire des éloges; partout où il passe et se fait entendre, le succès est toujours assuré. Remerciements au lieutenant Larocque pour avoir bien voulu accepter de donner la note musicale à cette fête de l'admiration. A la table d'honneur on remarquait M. J. L. Blanchard, député provincial, accompagné de son épouse; Son Honneur le maire Charles Aubry, et Madame la Maitresse; M. Ross, président du club Rotary, de Brownsburg; M. Chartrand, échevin de Saint-Jérôme, et Mme Chartrand; M. Joly, président de la Ligue de balle-au-camp du Nord, et plusieurs autres personnalités qui avaient bien voulu accepter notre invitation.

La présentation de la coupe fut faite au gérant du Club de Saint-Jérôme, M. Raymond, qui la reçut de M. Ross. Ensuite eut lieu la présentation des coupes à tous les membres de l'équipe:

1) — M. Raymond Aubry, premier lanceur, qui a remporté 17 victoires et subi seulement 2 défaites, et qui a obtenu au bâton une moyenne de 361.

2) — M. Laurier Cousineau, receveur, qui a obtenu une moyenne au bâton de 241 et demi.

3) — Jacques Locas, qui a sauvé les positions dans maintes circonstances difficiles, et qui a réussi à obtenir la meilleure moyenne, soit 584.

4) — Claude Lachance, joueur très utile; moyenne au bâton: 303.

5) — Paul Charbonneau, future étoile de balle-au-camp, qui a mérité, avec deux coups de circuit, une moyenne de 478.

6) — Tina Martin, l'as des coups de circuits, qui a mérité 471 de moyenne.

7) — Jean Désormeaux, un autre dur coqneur, qui a pris large sa part dans le championnat, avec une moyenne de 470.

8) — Roger Martin, qui a mérité les honneurs comme voltigeur centre, et une moyenne de 402 et demi.

9) — Jacques Ragot, un jeune qui a rendu plusieurs services comme voltigeur gauche, et dont la moyenne a été de 278.

10) — Roger Fleury, joueur de relève, qui a mérité une moyenne de 255.

11) — Florian Larose, second lanceur, qui n'a pu jouer que trois parties à cause de la maladie et des douleurs qui l'ont frappé, et qui pourtant a mérité une moyenne de 201.

12) — Charles St-Michel, dont l'expérience a dirigé les joueurs à une aisance et succès vers le championnat.

Tous les joueurs ont reçu une coupe, témoignage d'encouragement et d'admiration.

Après cette distribution, quelques courtes allocutions furent prononcées par M. J. L. Blanchard, député provincial; Son Honneur le maire Aubry; L'un et l'autre ont insisté sur les besoins d'un Arena à Saint-Jérôme.

Un concours de danse suivit, et MM. Leduc et Dusseault en furent les vainqueurs.

Ce fut une très grande et très belle soirée; elle restera dans la mémoire de tous. (Comm.)

Le retour à l'heure normale n'est pas une garantie que tout reviendra à la normale...

## AFFILIATION DE NOTRE POSTE D'OBSERVATION METEOROLOGIQUE

Le poste d'observation météorologique de notre ville a été récemment relié au réseau des postes météorologiques du ministère des Terres et Forêts de la province de Québec. C'est un service important dans le domaine de la conservation de notre riche patrimoine forestier, car ces divers postes météorologiques coopèrent grandement à la préservation des feux de forêts à travers la province, où une centaine de postes donnent quotidiennement des rapports sur la température; pluie ou neige; le degré d'humidité; la pression atmosphérique; les vents, leur vitesse et leur direction; la visibilité; les nuages et l'évaporation.

En plus, on obtient par l'entremise de ces postes météorologiques des remarques sur divers phénomènes indiqués ci-après: le développement des plantes; l'état des cultures et des moissons; la maturité des fruits; les épidémies d'insectes; la migration des oiseaux; l'état des chemins, lacs et rivières; la débâcle; les inondations; le flottage des bois; la progression des sucs; le brûlage des abatis; les incendies forestiers; les conditions de la neige, etc.

Toutes les manifestations célestes et terrestres peuvent être enregistrées par les appareils délicats et précis installés dans ces postes météorologiques: aurore boréale, arc-en-ciel, couronne lunaire, couronne solaire, halo solaire, halo lunaire, mirage, orage, grésil, grêle, poudrière, rosée, tonnerre, brume, brume épaisse, vent violent, verglas, giboulée, gelée blanche, dégel, etc.

Ces intéressantes notes explicatives, fournies par l'ingénieur de la Ville, M. A. Morin, donneront à nos lecteurs, une information sur le travail accompli dans les cent postes météorologiques de la province. A notre poste local, trois opérateurs sont en fonction, ce sont: MM. Emile Filiault, Léon Legault et Joseph Sauriol, qui font le quart nuit et jour. La station météorologique de St-Jérôme fut installée, il y a quelques années et est située sur l'avenue Lavolette, aux limites nord de cette artère qui longe la rivière du nord.

## PREMIERE MESSE A LA RIVIERE A GAGNON

La desserte de la Rivière à Gagnon inaugurée par une messe dominicale dimanche dernier s'est avérée un succès et une nécessité, puisque cent cinquante personnes y assistaient.

## BOULLOIRE A VENDRE

Deux bouilloires locomotives, 4 x 12 pieds, usagées, Visibles à Sainte-Véronique, Comté Labelle. S'adresser à The Eagle Lumber Co. Ltd., Saint-Jérôme ou 6235 Boulevard Saint-Laurent, Montréal.

## MARIAGE

Le 15 octobre 1945, à 9 h. aura lieu le mariage de M. Roger Duchesneau, lieutenant de l'armée canadienne en garnison à Debart, fils de M. et Mme Francis Duchesneau, de La Tuque, avec Mme Cécile Dion, fille de M. et Mme Camille Dion, de Saint-Jérôme.

## PARTIE D'HUITRES

Le samedi, 20 octobre 1945, à 7 h. et demi, p.m., aura lieu une partie d'huitres pour les amateurs.

La fête aura lieu au garage de M. Emile Lauzon, (en arrière) rue Labelle. L'organisateur est M. A. Marc-Aurèle; les billets sont en vente à la Pharmacie Prud'homme, rue St-Georges, et au magasin de M. Isidore Auger, 164, rue Labelle.

## Le Radio-Ouest Français

La quête faite à toutes les messes dominicales au profit de la diffusion française à la T.S.F. dans l'Ouest Canadien, a donné la somme de \$500.00; mais grâce à des souscriptions privées et par groupement on a obtenu la somme de mille dollars.

Vendredi soir de cette semaine, le ministre fédéral des Finances nous présente le menu des taxes pour la présente année... Qu'est-ce qu'il y aura dans l'assiette? Nous le saurons samedi matin. Diminution de taxes? Tout le monde l'espère, et non sans raisons.

## LA VERITABLE VENTE à 1 SOU LA VENTE REXALL

aura lieu les 24, 25, 26, 27 octobre 1945  
PHARMACIE WILFRID PRUD'HOMME  
Téléphones: 558 et 559  
341 rue SAINT-GEORGES SAINT-JEROME

## Où acheter du bon et du beau à bon marché

Chez HARRY  
328 Saint-Georges, Saint-Jérôme